



LIGUE DES CHAMPIONS (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR) : LE CRB PASSE FACILEMENT AU 2E TOUR

P.12



BALANCE COMMERCIALE UN EXCÉDENT DE 3,75 MILLIARDS DE DOLLARS ENREGISTRÉ DURANT LES 7 PREMIERS MOIS

P.7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 27 AOÛT 2024 // N°889 // PRIX 20 DA

HASSANI CHÉRIF À RELIZANE

«LE SCRUTIN PRÉSIDENTIEL EST DÉTERMINANT»

Le candidat du MSP, Hassani Chérif a mis le cap sur Relizane, à l'ouest du pays. Après s'être offert une courte marche dans les rues de la ville, entouré des militants et partisans de son parti, le prétendant à la magistrature suprême a animé un meeting populaire...

P.2



LUTTE CONTRE BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

FAÏD APPELLE AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES

Le ministre des Finances a présidé une réunion du comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, financement du terrorisme et financement de la prolifération des armes de destruction massive, en présence du SG du ministère de la Défense en sa qualité de vice-président du comité, ainsi que des membres de ce comité...

P.4



RELANCE DU TOURISME

2400 PROJETS D'INVESTISSEMENT RECENSÉS

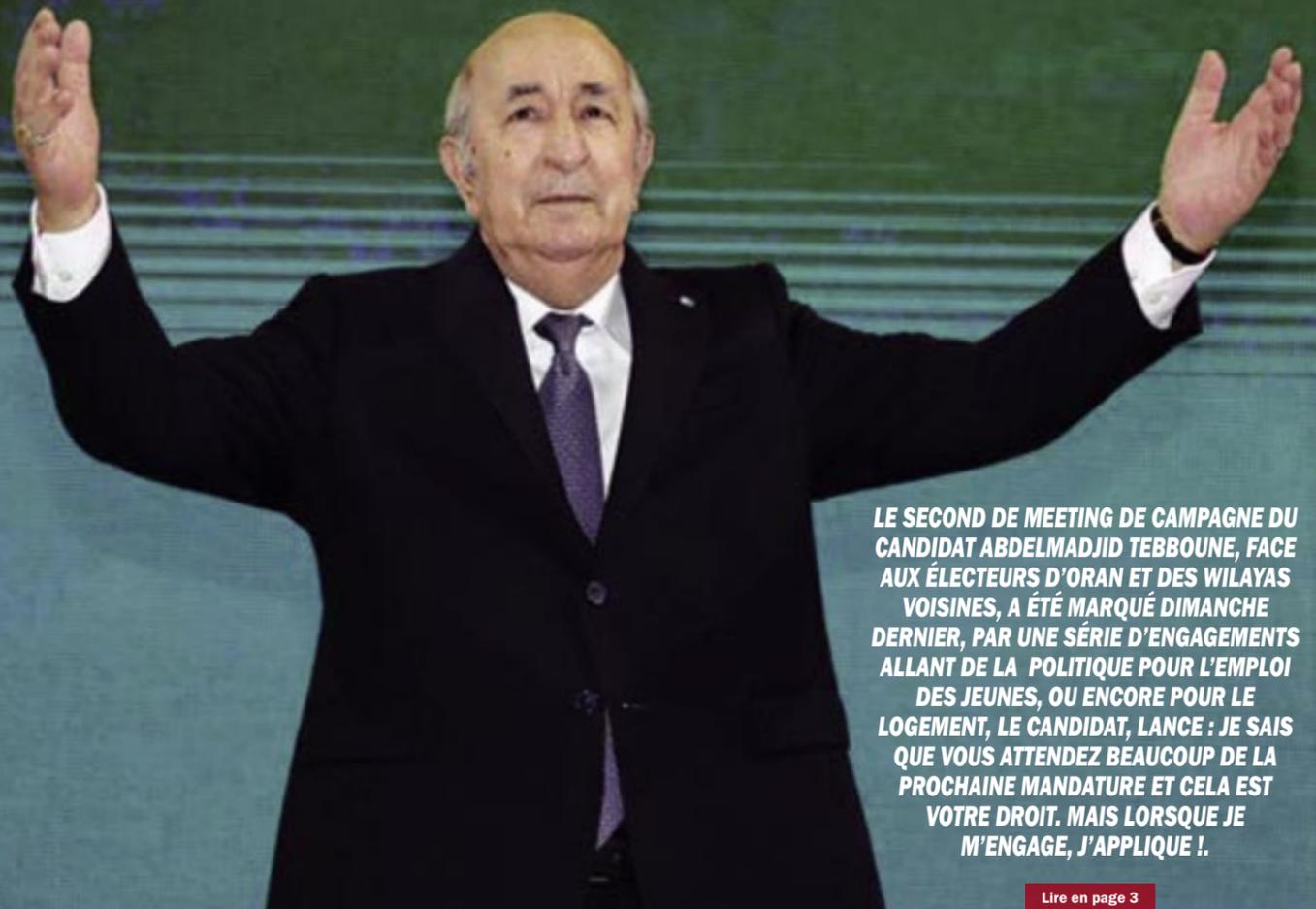
Pas moins de 2400 projets d'investissement ont été recensés au ministère du Tourisme et de l'artisanat, dont 800 projets en cours de construction, outre la relance de projets touristiques à l'arrêt a révélé, hier, le directeur central du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Nabil Mellouk, qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne...

P.7



LES GRANDS AXES DU MEETING DU CANDIDAT TEBBOUNE À ORAN

«LORSQUE JE M'ENGAGE, J'APPLIQUE!»



LE SECOND DE MEETING DE CAMPAGNE DU CANDIDAT ABDELMADJID TEBBOUNE, FACE AUX ÉLECTEURS D'ORAN ET DES WILAYAS VOISINES, A ÉTÉ MARQUÉ DIMANCHE DERNIER, PAR UNE SÉRIE D'ENGAGEMENTS ALLANT DE LA POLITIQUE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, OU ENCORE POUR LE LOGEMENT, LE CANDIDAT, LANCE : JE SAIS QUE VOUS ATTENDEZ BEAUCOUP DE LA PROCHAINE MANDATURE ET CELA EST VOTRE DROIT. MAIS LORSQUE JE M'ENGAGE, J'APPLIQUE !.

Lire en page 3

EN CAMPAGNE À GHARDAÏA

AOUCHICHE PRÉSENTE SA VISION POUR UN AVENIR SOLIDE DE L'ALGÉRIE

Le candidat du Parti des Forces Socialistes (FFS) aux élections présidentielles du 7 septembre, Youcef Aouchiche, a lancé aujourd'hui, hier, un appel fort depuis la wilaya de Gharadaïa pour rassembler les Algériens autour de son projet ambitieux programme intitulé Vision pour demain.

P.2



EN CAMPAGNE À GHARDAÏA

Aouchiche présente sa vision pour un avenir solide de l'Algérie

Le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, a lancé, hier, un appel fort depuis la wilaya de Ghardaïa pour rassembler les Algériens autour de son projet qui porte une «vision futuriste qui fonde l'avenir de l'Algérie sur des bases solides...»

Selon le candidat Aouchiche, ce programme vise à poser les bases d'un avenir solide pour l'Algérie en promouvant un changement profond et durable. Dans une déclaration faite après des rencontres de proximité dans le centre-ville de Ghardaïa, Aouchiche a souligné que son programme propose des solutions réalistes pour transformer le pays et le construire sur des fondations robustes. Il a insisté sur le fait que ces solutions sont directement inspirées des principes du 1er Novembre, qui visent à établir un État social et démocratique. Le candidat a également précisé que son programme inclut des mesures concrètes pour renforcer la transparence et l'efficacité des

institutions publiques, en mettant en place des mécanismes de contrôle et de responsabilité rigoureux. Pour Aouchiche, les élections du 7 septembre représentent une occasion précieuse pour le peuple algérien de s'engager dans un processus de transformation et de bâtir une «Algérie réconciliée avec elle-même». Il a appelé les citoyens à participer massivement à ce scrutin, soulignant que la mobilisation populaire est essentielle pour réussir cette entreprise. Aouchiche a également affirmé que le vote est non seulement un droit mais un devoir civique pour tous les Algériens qui souhaitent voir leur pays évoluer vers un avenir meilleur. Lors de sa visite à Ghardaïa, connue pour son modèle architectural



unique, le candidat a également mis en avant l'importance de la préservation du patrimoine national. Il a plaidé pour une politique de rayonnement culturel et de sauvegarde de ce patrimoine, tout en s'engageant à créer un fonds national destiné à encourager les artisans et les spécialistes des industries traditionnelles. Aouchiche a précisé que ce fonds visera également à soutenir les projets de revitali-

sation des régions rurales en mettant en avant les savoir-faire locaux. Dans ses engagements, Youcef Aouchiche a promis de créer des emplois dans les différentes régions du pays, adaptées aux spécificités économiques locales. Il a souligné que son programme vise à redonner espoir à tous les Algériens, notamment aux jeunes, avec des solutions qu'il considère comme «réalisables». Le candidat a éga-

lement abordé les enjeux de la formation professionnelle, en proposant des initiatives pour améliorer les compétences des travailleurs et répondre aux besoins du marché de l'emploi. Sur le plan social, Aouchiche a annoncé son intention d'augmenter le salaire national minimum garanti (SNMG) et l'allocation familiale. Économiquement, il a affirmé qu'il est temps de sortir de la politique rentière, en diversifiant l'économie et en favorisant les conditions propices à l'investissement, à la création d'emplois et à la richesse. Il a également proposé des réformes fiscales pour alléger la charge des entreprises et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat. La campagne électorale de Youcef Aouchiche se poursuivra aujourd'hui à Ghardaïa avec de nouvelles rencontres de proximité, consolidant ainsi son engagement à transformer l'Algérie selon sa vision pour demain.

Oumssia B.

HASSANI CHÉRIF À RELIZANE

«Le scrutin présidentiel est déterminant»

Le candidat du MSP, Hassani Chérif a mis le cap sur Relizane, à l'ouest du pays. Après s'être offert une courte marche dans les rues de la ville, entouré des militants et partisans de son parti, le prétendant à la magistrature suprême a animé un meeting populaire. Il a entamé son discours par l'impératif de ne rater et de ne compromettre aucune opportunité dans une conjoncture fluctuante et imprévisible. A ce titre, il a estimé que le scru-

tin présidentiel du 7 septembre prochain est déterminant pour le pays, qui a besoin, a-t-il dit, de consolider ses rangs pour faire face, en position de force, contre «des agendas internationaux qui visent à attenter à la souveraineté des Etats et à les spolier de leurs richesses». Hassani Chérif a affirmé que l'Algérie est particulièrement ciblée en raison de son soutien indéfectible à la cause palestinienne et au droit du peuple sahraoui à l'autodé-

termination de son sort. Il a soutenu que cette position constante incite «les ennemis de l'Algérie à continuer à fomenter des complots et des manœuvres malveillantes pour l'affaiblir». Il a insisté encore sur l'importance de l'élection présidentielle, qui doit «démontrer l'adhésion du peuple au pouvoir, qui aura puisé sa légitimité des urnes». C'est de cette manière, a-t-il expliqué, que le pays affrontera, plus fort, les menaces extérieures.

ABDERRAHMANE SAÏDI, CADRE DIRIGEANT ET EX-PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULTATIF DU MSP :

«Unifier et renforcer le référent national est une priorité»

Propos recueillis par F.O.

Véritable cheville ouvrière du MSP, Abderrahmane Saïdi, cadre dirigeant et ancien président du Majliss echoura du MSP, nous fait part des engagements du candidat MSP à la présidentielle, mais s'attarde surtout sur un point, «fondamental», dit-il, et qui concerne le référent religieux national. «Notre candidat est en lice pour la plus haute magistrature du pays, et si le peuple consent à lui donner sa confiance, les engagements de campagne seront honorés un à un. Les engagements élaborés par le MSP et promis par le candidat à la présidentielle du 7 septembre prochain, seront honorés car ils sont prioritaires. Ces engagements intéressent aussi bien les secteurs économiques, l'Éducation, que la Recherche, la femme et l'agriculture. Comme vous avez pu le constater, notre programme, intitulé Forsa, s'appuie sur l'économie et le développement, parce que sans une économie forte on ne peut pas se prévaloir d'une

quelconque souveraineté. Nous avons aussi axé notre travail envers les électeurs autour du développement local, l'économie de proximité, l'efficacité et la rentabilité des collectivités locales, en supprimant tout ce qui constituait une entrave sur le chemin de ces objectifs. Toutefois je voudrais surtout m'appesantir sur un point, que je juge fondamental : il s'agit du référent national. Comme vous le savez, les Algériens s'articulent autour de leur référence religieuse depuis la nuit des temps ; toutefois, ces références font face aujourd'hui, à des tentatives de destruction systémiques. Notre référent national est notre force, c'est lui qui uni, renforce et soude la cohésion nationale. Sans cette référence, les gens seront dispersés, car ils auront plusieurs sources, contraires et nocives, ce qui débouchera sur un chaos programmé. Notre idée est de faire en sorte d'unifier cette référence dans les écoles religieuses, dans l'enseignement des imams et dans les cours dispensés».

ALGÉRIE - TUNISIE

Entretien téléphonique entre Attaf et le nouveau tунisien des AE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf, a eu, hier, un entretien téléphonique avec son homologue tунisien, Mohamed Ali Nafti, le félicitant à l'occasion de sa nomination à la tête de la diplomatie tунisienne, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nobles tâches, a indiqué le ministère dans un communiqué. Attaf a également exprimé «son aspiration à travailler en étroite collaboration avec son frère, le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Tунisiens à l'étranger aux

niveaux bilatéral et multilatéral, en application des hautes directives des dirigeants des deux pays frères, le président Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président Kais Saïed», ajoute le communiqué. Les deux ministres ont convenu d'organiser une rencontre bilatérale dans les meilleurs délais, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à renforcer la dynamique propre et significative des relations algéro-tunisiennes dans les différents domaines et à œuvrer à les doter de tous les atouts nécessaires à leur développement, ajoute la même source.

COMITÉ DE SUIVI DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Zitouni préside l'installation de ses membres

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a présidé hier, la cérémonie d'installation des nouveaux membres du Comité de suivi du commerce extérieur, mettant en avant l'intérêt accordé au dossier du commerce extérieur. Selon le ministère, l'installation de ce comité s'inscrit dans le cadre des efforts continus devant renforcer la performance du secteur du commerce et réaliser les objectifs de la croissance économique, a indiqué le ministère dans un communiqué, soulignant que Zitouni a affirmé, dans une allocution prononcée à l'occasion, que «l'activation de ce Comité s'inscrit dans

le cadre d'une série de mesures prises par le secteur du commerce, en collaboration, avec les secteurs concernés, dans le but d'encadrer le commerce extérieur et d'équilibrer la balance commerciale par la promotion des exportations hors hydrocarbures, et la régulation des importations afin de préserver la production nationale». Le ministre a insisté sur l'activation de l'intelligence économique et d'adapter la politique du commerce extérieur aux intérêts du pays, notamment au vu des défis géostratégiques et stratégiques que connaît l'économie mondiale. L'activation dudit Comité intervient en application du décret

exécutif n° 09-429 portant création du comité de suivi du commerce extérieur et fixant sa composition, ses missions et son organisation, rappelle le ministre, précisant que les nouveaux membres avaient été installés en vertu d'un arrêté ministériel qui sera publiée dans le journal officiel. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Le comité comprend des représentants de 16 secteurs ministériels et 12 organismes officiels. Les principales missions de ce comité consistent en le suivi et l'analyse du flux d'échanges commerciaux (exportations/importations), la proposition de mesures pour la réforme

et la régulation des activités du commerce extérieur, outre, l'évaluation périodique des données relatives au commerce extérieur et la proposition de nouvelles mesures relatives à la rationalisation des importations, selon le communiqué. Dans le cadre de ses missions, le comité propose également des mesures relatives à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la facilitation du commerce extérieur, en plus de la contribution à l'analyse et à l'évaluation des accords commerciaux, tout en veillant à l'actualisation et à la fiabilité des informations économiques et statistiques, selon la même source.

EMPLOIS, LOGEMENTS, SALAIRES, ENTREPRENARIATS...

Les grands axes du meeting du candidat Tebboune à Oran

Le second meeting de campagne du candidat indépendant Tebboune, face aux électeurs d'Oran et des wilayas voisines, a été marqué dimanche par une série d'engagements...

Des politiques pour l'emploi des jeunes, pour les classes sociales les plus fragiles ou encore pour le logement qui seront immédiatement mises en œuvre en cas de victoire. Le candidat lance en ce sens au cours de son discours : «Je sais que vous attendez beaucoup de la prochaine mandature et cela est votre droit (...) Mais lorsque je m'engage, j'applique!». Meeting d'Oran au cours duquel le candidat Tebboune a toutefois laissé entendre que beaucoup de travail reste à faire. «Peut-être que nous n'avons pas réalisé les objectifs à 100%, peut-être même que nous n'en sommes qu'à 60%». Il affirme néanmoins que les prochaines années sont déjà prometteuses, et partage un objectif clair pour 2027. «Notre PIB devrait arriver à 400 milliards de dollars, nous serons alors un pays émergent, proche de certains pays du sud de l'Europe», précise-t-il. Et dans cette logique, plusieurs engagements sont faits concernant l'économie et l'emploi des jeunes. Ainsi, le candidat Tebboune lance un défi. «Je sais que beaucoup de



jeunes sont victimes du chômage. Je m'engage à créer au moins 450 000 postes d'emploi au cours des cinq années à venir». De nouveaux postes qui devraient en partie bénéficier aux nouveaux diplômés. Ces derniers pourront aussi être intégrés au monde du travail grâce à l'action de solidarité de l'Etat. «Nous avons déjà intégré

près de 500 000 jeunes dans le secteur public, l'administration et même dans le privé. Nous poursuivrons sur cette voie jusqu'à l'éradication du chômage». L'accès au monde du travail devra aussi être facilité grâce à la clarification des mécanismes pour la création d'entreprises. Ainsi le candidat explique: «Nous devons poursuivre l'en-

couragement des start-up». Un type d'entreprises dont le nombre «était de 200 en 2019, aujourd'hui leur nombre est de 7 800 et on espère arriver à 20 000 start-up». Le candidat ajoute par ailleurs que beaucoup d'investissements sont actuellement sur les rails. «Nous avons ouvert la voie à l'investissement. Aujourd'hui nous avons 8 800 dossiers d'investissement déposés au niveau de l'Agence pour l'investissement». Le travail devra par ailleurs être mieux rémunéré, selon les engagements du candidat. Il promet en effet : «Dès l'année prochaine, nous augmenterons les salaires, les pensions de retraite, et les bourses universitaires». Et concernant le logement, le candidat Tebboune a fait une annonce à l'attention des jeunes, notamment ceux des régions rurales. «2 millions de logements sont prévus (...) Nous constatons que la moyenne d'âge des bénéficiaires baisse. Il serait même souhaitable que les jeunes qui arrivent à l'âge de 25 ou 27 ans puissent avoir leur logement». Ainsi le candidat promet : «Je ne veux plus voir un Algérien dans

un habitat précaire». Il promet ainsi qu'une large partie des logements prévus, «au moins 500 000 à 600 000 unités» seront des habitations en zone rurale, pour éviter l'exode des populations et garantir le maintien de l'activité agricole. Par ailleurs, concernant les engagements aux habitants d'Oran, et plus largement du nord-ouest du pays, le candidat Tebboune promet un effort particulier en ce qui concerne l'alimentation en eau. «Vos régions ont énormément souffert du manque de pluie (...) D'ici à la fin de l'année, au mois de décembre, la station de Cap Blanc produira 300 000 m³». Même chose, mêmes délais, pour les projets de 300.000 mètres cubes d'Annaba, El Tarf, Cap Djinnet et Fouka. Et sur ce même sujet, le candidat Tebboune annonce aussi la concrétisation, dans les cinq ans à venir, des projets de raccordement entre les barrages. «Nous avons des régions où la pluviométrie est importante, d'autres beaucoup moins. Il s'agira de relier les barrages (...) Nous en avons 83. Ce sera un énorme projet». **R.K.**

CARNET DE CAMPAGNE

Les yeux rivés sur le 7 septembre

A une semaine de la fin de la campagne électorale, et à un peu plus de dix jours de l'élection présidentielle, les trois candidats redoublent d'ardeur et de concurrence. Après avoir reporté deux meetings à Djelfa et Ouargla, le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, a affirmé hier, dans la wilaya de Ghardaïa est toujours fidèle au FFS. «Ghardaïa est un exemple de tolérance, de coexistence, d'adhésion à notre culture et civilisation anciennes, et un exemple de solidarité» a indiqué Aouchiche. Aouchiche a ajouté que «Ghardaïa est une base fidèle aux principes de la Révolution de libération, de la démocratie et des droits de l'homme, et elle est toujours fidèle au FFS, et cette fidélité sera cristallisée le 7 septembre». D'autant, relève Aouchiche que son programme électoral «encourage l'ouverture de la culture sur le monde» tout en sauvegardant notre authenticité et nos coutumes», affirmant que «le meilleur exemple de cette préservation est donnée par la population de Beni Mzab et de Beni Isguen». Évoquant, justement, les princi-

paux axes de son programme, Aouchiche a promis de réunir toutes les conditions nécessaires à la création d'emplois dans les différentes régions du pays, en fonction de leurs spécificités économiques. «Notre programme vise à redonner de l'espoir à tous les Algériens, notamment les jeunes», a-t-il dit, estimant que son programme propose des solutions «réalisables». Pour ce faire, le candidat du FFS a soutenu qu'il «est temps de sortir de la politique de la rente, en diversifiant l'économie et en créant des conditions favorables à l'investissement, à la création d'emplois et de richesses». A son arrivée dans la vallée du M'Zab, Aouchiche s'est rendu au cimetière de Beni Isguen où il a récité la fatiha à la mémoire du moudjahid Moufdi Zakaria, auteur de l'hymne national Kassaman. A Oran, le candidat, Tebboune, s'est engagé, lors d'un meeting populaire, à créer, s'il est réélu, 450.000 emplois et de porter le montant de l'allocation chômage à deux (2) millions de centimes, soulignant que la lutte contre le chômage sera une «priorité absolue». Le

candidat Tebboune s'est également engagé à augmenter les pensions de retraite et les allocations destinées aux catégories vulnérables et aux femmes au foyer, ainsi que la bourse universitaire et à porter l'allocation chômage à deux (2) million de centimes à partir de 2025. Il a, par ailleurs, souligné son engagement à atteindre 500.000 jeunes auto-entrepreneurs, avec la contribution des banques, de l'administration et du Conseil supérieur de la jeunesse, et de porter le nombre de start-up de 7.800 à 20.000 s'il est réélu. Tebboune s'est, en outre, engagé à concrétiser le statut des enseignants avant fin 2024, de faire parvenir la voie ferrée jusqu'aux wilayas de Tamanrasset et d'Adrar et de continuer à trouver des solutions au phénomène de la pénurie d'eau. Le candidat indépendant a précisé, dans ce sens, qu'«en 2027, l'Algérie produira son propre sucre et sa propre huile» en vue de «garantir la sécurité alimentaire en plus de la sécurité sanitaire et hydrique», s'engageant en outre à «porter le PIB à 400 milliards de dollars».

Après avoir réitéré son engagement à poursuivre la récupération des fonds détournés, le candidat indépendant a fait état, à ce propos, de «la récupération de 51 sociétés qui sont actuellement en activité». Enfin, le candidat du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a mis en avant, lors d'un meeting populaire à Relizane, son programme qui repose, a-t-il expliqué, sur «la réforme, le renouveau et le traitement des dysfonctionnements enregistrés dans tous les domaines, en vue de répondre aux aspirations des citoyens à un Etat démocratique, pluraliste et social». Le candidat a affirmé en outre, que son projet s'appuyait sur «l'encouragement de l'investissement en assurant un environnement favorable et attractif», notamment dans le domaine des industries manufacturières, énergétiques et agricoles, tout en élargissant les mécanismes de financement local, à l'instar des subventions et des fonds de développement, ainsi que les pièces de rechange automobiles, voire même une industrie automobile «Made in Algeria». **S.F.**

VOTE PAR PROCURATION

La CNIE dévoile les catégories autorisées

La Commission nationale indépendante des élections (CNIE) a publié un communiqué important concernant les préparatifs pour le vote par procuration lors des élections présidentielles anticipées prévues le 7 septembre 2024. Ce communiqué vient rappeler aux électeurs les différentes modalités pour exercer leur droit de vote, notamment à travers le système de procuration. Selon la CNIE, en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n° 21-101 du 10 mars 2021, portant sur la loi organique relative au régime électoral modifié, toutes les catégories d'électeurs et électrices éligibles peuvent voter par procura-

tion, à condition d'en faire la demande. Cette disposition vise à garantir le droit de vote aux citoyens qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas se rendre à leur bureau de vote le jour du scrutin. Le mardi 3 septembre 2024 est la dernière date pour établir les procurations. Pour les personnes lourdement handicapées ou âgées, ainsi que pour les travailleurs se trouvant en dehors de leur wilaya de résidence, le président de la commission municipale de révision des listes électorales peut assister à la préparation des procurations. Cela inclut également les travailleurs en déplacement à l'intérieur du pays et ceux qui ne

peuvent pas quitter leur lieu de travail le jour de l'élection. Parmi les autres catégories d'électeurs concernés figurent les étudiants universitaires et les stagiaires en formation se trouvant en dehors de leur wilaya de résidence, ainsi que les électeurs et électrices temporairement à l'étranger. Ceux résidant à l'étranger, mais actuellement présents en Algérie, peuvent également voter par procuration, en préparant les documents nécessaires auprès de la représentation diplomatique ou consulaire. Les membres des forces de sécurité, tels que l'Armée nationale, la sûreté nationale, la Protection civile, les Douanes algé-

riennes et les services pénitentiaires, ont aussi la possibilité de voter par procuration devant leur supérieur hiérarchique. Quant aux patients hospitalisés ou soignés à domicile, ils peuvent établir leur procuration auprès du directeur de l'hôpital. Ce dispositif vise à garantir une participation électorale maximale en facilitant le processus pour ceux qui, pour des raisons professionnelles, personnelles ou de santé, ne peuvent pas se rendre aux urnes. La CNIE encourage tous les citoyens concernés à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que leur voix soit entendue le 7 septembre.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Faïd appelle au renforcement des capacités nationales

Le ministre des Finances a présidé une réunion du comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, financement du terrorisme et financement de la prolifération des armes de destruction massive, en présence du SG du ministère de la Défense en sa qualité de vice-président du comité, ainsi que des membres de ce comité...

Dans son discours d'ouverture, le ministre a souligné l'importance stratégique des efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à la lumière des défis à venir. «D'où la nécessité de renforcer les capacités nationales et de mettre à jour les outils juridiques et réglementaires pour faire face efficacement à ces menaces» dit-il. Le premier argentier du pays a noté que cette réunion, qui est la sixième du genre en l'année 2024, s'inscrit parmi une série de réunions périodiques et extraordinaires visant à suivre de près les travaux des task forces spéciali-

sées de la Commission nationale. Faïd souligne que le comité «continuera de tenir des réunions mensuelles jusqu'à la fin de l'année» pour assurer une coordination de qualité, respecter le plan d'action national et l'orienter vers la réalisation des objectifs souhaités. Passant en revue les progrès réalisés dans le cadre des travaux du comité national de coordination, Faïd indique qu'au cours de cette réunion, deux propositions ont été faites. Il s'agit de l'«examen de l'état d'avancement des travaux en cours au sein du Comité national de coordination», et de la «présentation du rapport complémentaire sur l'évalua-



tion des risques liés au financement du terrorisme», ainsi que de la stratégie nationale pour prévenir et combattre ces risques. En outre, il y a lieu de

noter que le résumé des résultats du rapport national partiel a été publié sur le site officiel de la cellule de traitement des enquêtes financières. À l'issue

de la réunion, le ministre a appelé au renforcement de la coopération et de la coordination entre toutes les parties prenantes pour assurer la mise en œuvre des plans établis de manière efficace et efficiente. Il a souligné l'importance de «continuer à travailler d'arrache-pied pour assurer le succès des travaux de la Commission» et «atteindre les objectifs nationaux en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive». Aussi, le ministre a noté que les efforts actuels forment un pilier essentiel pour renforcer la position de l'Algérie sur la scène internationale en tant que pays engagé dans la lutte contre la criminalité financière sous toutes ses formes, en particulier celles liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Les nouvelles mesures contre les activités illicites

Le règlement bancaire du 24 juillet 2024, publié au Journal officiel n°58, est entré en vigueur, avec de nouvelles obligations aux établissements financiers, aux banques et à Algérie Poste. Ce nouveau règlement marque un point de bascule dans la répression des activités illicites. À savoir, la prolifération des armes de destruction, le financement du terrorisme ainsi que le blanchiment d'argent. Pour cela, les établissements et services financiers doivent prendre certaines mesures. Les organismes algériens placés sous la tutelle de la Banque d'Algérie sont tenus de mettre en place des mesures strictes dans le but d'empêcher l'ouverture de comptes bancaires anonymes ou numérotés. Ils doivent alors vérifier l'identité de leurs clients avant la réalisation de toute opération financière. L'article 10 du règlement du 24 juillet 2024 stipule que Algérie Poste et les banques doivent «identifier et vérifier l'identité du client, avant l'établissement de la relation d'affaires ou de l'exécution d'une opération. La procédure d'identification et de vérification doit permettre d'établir l'identité et l'adresse du client (ou de son représentant légal) et, le cas échéant, du/des bénéficiaire(s) effectif(s), ainsi que l'objet et la nature envisagée de la relation d'affaires ou d'une opération occasionnelle». La mise en œuvre de ce nouveau règlement pré-

viendra les risques associés aux activités illégales. Dans ce cadre, les mesures de vigilance sont appliquées dans cinq cas de figure spécifiques, à savoir l'établissement des relations d'affaires. Car celles-ci peuvent compromettre la transparence des transactions. La réalisation d'opérations occasionnelles dépassant un seuil réglementaire. Que ce soit en une

seule transaction, ou plusieurs susceptibles de présenter un lien, le soupçon de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou de prolifération des armes à destruction, l'exécution de virements importants en ligne, des doutes quant aux données d'identification d'un client et les transactions avec les pays dont le risque de blanchiment d'argent

et élevé seront également sous contrôle. Dans ce cas, des «mesures de vigilance renforcée, proportionnées aux risques, dans leurs relations d'affaires et opérations avec des personnes physiques ou morales de pays pour lesquels le groupe d'action financière (GAFI) appelle à le faire et /ou qui sont déterminés par l'autorité compétente».

FIDÉLITÉ ET APPORT CONTINU DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Rebiga préside une conférence

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a présidé, hier, une conférence intitulée «Fidélité et apport continu de la communauté nationale à l'étranger», dans le cadre du 66^e anniversaire des opérations de fidaï du 25 août 1958 menées par les moudjahidine en France. A cette occasion, Rebiga a appelé les membres de la communauté nationale à l'étranger à «veiller au renforcement de leurs liens avec la mère patrie et à s'engager dans le processus du renforcement des institutions de l'Etat et du développement de l'économie nationale». La diaspora algérienne dans le monde entier est appelée à «contribuer à la construction du pays et à préserver son unité et sa stabilité face aux défis actuels», a affirmé le ministre. Concer-

nant le thème de la conférence, Rebiga a expliqué que la commémoration de la date du 25 août 1958, marquant le transfert de la Révolution de libération vers les bastions de l'ennemi en France, s'inscrit «dans une démonstration de notre foi profonde et notre attachement à honorer les martyrs de ces opérations historiques menées par le peuple algérien en terre d'exil où les enfants de l'Algérie, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, partagent la même douleur et le même espoir». Ces opérations de fidaï reflètent «le génie des dirigeants de la guerre de libération, après avoir réussi à transférer la bataille de la libération de l'intérieur du pays vers la terre du colonisateur pour internationaliser la cause nationale et faire connaître la guerre de

libération». Pour sa part, le secrétaire national de l'Association des Moudjahidine de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, le moudjahid Amar Lounis, a affirmé que les opérations de fidaï exemplaires exécutées en terre de France étaient une «réponse pratique et directe à la politique coloniale de la France en Algérie, prouvant que le peuple algérien est uni derrière le FLN et l'ALN». Le moudjahid Ahmed Doum a affirmé, pour sa part, que les entraînements du commando relevant de la Fédération du FLN en France «ont été supervisés directement par l'ALN et ont reflété la solidarité des immigrés algériens en France avec le peuple à l'intérieur du pays, pour défendre la dignité et l'honneur de la patrie».

CYCLES DE FORMATION ORGANISÉS AU PROFIT DES JOURNALISTES EN 2024

Le ministère de la Communication y consacre une publication spéciale

Le ministère de la Communication a beaucoup investi dans la formation des journalistes. La formation est plus que jamais un élément déterminant dans le traitement de l'information, a fortiori dans un contexte changeant où la réglementation des médias (médias de droit privé/public), les problèmes financiers, toujours croissants des médias, constituent des éléments essentiels. Le ministère vient d'éditer une publication spéciale sur les cycles de formation qu'il avait organisés au profit des journalistes en 2024. Cette publication, éditée par le Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), aborde à travers ses 109

pages les différents cycles de formation organisés cette année par le ministère au profit de près de 800 journalistes des secteurs public et privé dans le cadre d'une stratégie visant à instaurer «une presse spécialisée» pour se mettre au diapason de «la nouvelle tendance en réponse aux exigences de la presse mondiale qui s'oriente vers la spécialisation». Cette édition contient des photos braquant la lumière sur les différents cycles et ateliers de formation dédiés aux journalistes dans divers domaines, tels que l'énergie, les sports, l'économie, la culture, le tourisme ainsi que le cadre constitutionnel et juridique de l'élection présidentielle, outre la

couverture médiatique de cet événement. Au début de cette parution spéciale, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a fait savoir que «ces cycles de formation organisés dans différents domaines, y compris la presse sportive, culturelle et économique, la couverture des élections ainsi que la rédaction dans les domaines gazier et pétrolier» avaient pour objectif de «remédier aux lacunes» que connaît le secteur afin d'«instaurer une presse spécialisée. Mais aussi pour doter les journalistes des outils et des clés leur permettant d'exercer leur métier avec professionnalisme». Le ministre a également précisé que de telles sessions «ne

visent pas à former des spécialistes dans un cadre académique et scientifique, mais permettent au journaliste d'avoir les outils nécessaires pour une analyse et une prospective correctes». Il a signalé que la nouvelle loi sur l'information «assure le cadre juridique pour la formation continue des journalistes» et oblige, aussi, les médias à «assurer une formation continue et régulière pour leurs personnels afin d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences, dans l'objectif de promouvoir continuellement les médias nationaux et de les mettre au diapason des nouvelles mutations que connaît ce secteur sensible».

R.N.

POUR PERMETTRE LE LANCEMENT
D'UNE VACCINATION CONTRE LA POLIO

L'Algérie exige un cessez-le-feu immédiat à Ghaza



L'Algérie a exigé l'application immédiate de la résolution du Conseil de sécurité relative à un cessez-le-feu à Ghaza pour permettre le lancement d'une campagne de vaccination contre la polio détectée dans l'enclave palestinienne suite à la destruction des infrastructures sanitaires par l'entité sioniste. «L'Algérie exige la mise en œuvre immédiate et totale des résolutions du Conseil de sécurité y compris la résolution 2735» (relative à un cessez-le-feu à Ghaza), afin de pouvoir faire face au «spectre de la polio (...) qui se profile à l'horizon», a affirmé le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. Le nombre de victimes de l'agression sioniste à Ghaza «risque d'exploser rapidement non seulement en raison de la détériora-

tion de la situation (...), mais aussi en raison du risque imminent d'épidémie de polio», a indiqué Bendjama lors de son intervention à la réunion mensuelle du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. «Comment peut-on concevoir une campagne de vaccination (à Ghaza) alors que les bombardements israéliens se poursuivent sans relâche ? Nous savons tous que ce que l'on appelle le mécanisme de désescalade est une illusion à Ghaza. Ce qu'il faut c'est une véritable cessation des hostilités pour que cette campagne soit couronnée de succès», a-t-il dit. «Nous nous faisons l'écho de ce qu'ont dit l'OMS et l'Unicef en faveur d'une pause humanitaire pour permettre cette campagne de vaccination», a-t-il ajouté.

ILS VOULAIENT ALLER À MARSEILLE

Arrestation musclée de clandestins à Annaba



Les services de sécurité ont déjoué une tentative d'incursion de migrants clandestins sur un navire d'Algérie Ferries au port d'Annaba, l'un des plus grands d'Algérie. Sept (7) personnes ont tenté de s'infiltrer, il y a deux jours, à bord du navire El Djaïzaïr 2 d'Algérie Ferries, en

partance pour le port de Marseille (France). Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les responsabilités et débusquer d'éventuels complices qui ont permis à des intrus de déjouer le dispositif de sécurité et de s'approcher du navire avec une telle facilité. En dépit de la forte présence des vigiles, les clandestins ont pu passer à travers le port commercial et arriver jusqu'à la gare maritime. Les services de sécurité ont été informés des plans des sept mis en cause qui ont prévu de passer du côté sud du port, près de la cité populaire Seybouse. Les sept personnes âgées entre 25 et 40 ans ont été arrêtées, quatre à proximité du navire et trois autres à une centaine de mètres.

RÉFORME ADMINISTRATIVE ET COLLECTIVITES LOCALES
DU POINT DE VUE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

Des villages aspirent à devenir des communes et des villes des wilayas

Experts et spécialistes s'accordent sur le fait que l'adoption d'un nouveau découpage administratif et la transformation de certaines zones au statut de wilaya et de villages en communes sont les défis les plus importants sur lesquels les candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 se sont exprimés dans leur programme de campagne électorale, sous l'aspect liés à l'administration et

aux collectivités locales. La question qui se pose est la suivante : quels sont les critères pour établir une commune ou distinguer une wilaya ? Car c'est là que réside l'essentiel du problème. Les critères pour faire la distinction sont différents, à savoir la densité de population, la superficie et les capacités. Aussi, le nombre de communes en Algérie est resté le même depuis le découpage de 1984, qu'il a fixé à

1.541 communes. Quant aux wilayas, plusieurs tentatives ont été enregistrées pour les augmenter, en découpant mieux les wilayas en daïras et communes, ce qui comprenait certaines zones de wilayas déléguées pour gérer le surplus, avec des statuts plus importants et pouvoirs élargis pour les élus. Ces normes sont censées être respectées dans la nouvelle division administrative

LE PROCUREUR DE LA CPI APPELLE À DES MANDATS
D'ARRÊT URGENTS CONTRE LES DIRIGEANTS ISRAËLIENS

Benjamin Netanyahu et Yoav Galant dans le viseur



Karim Khan, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), a exhorté vendredi les juges de la CPI à décider d'urgence de l'émission de mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Yoav Galant. Il a souligné la compétence de la Cour pour enquêter sur les ressortissants israéliens pour crimes de guerre dans les territoires palestiniens, a rapporté Reuters. L'appel de Khan à une action rapide a été formulé dans des documents judiciaires publiés vendredi, soulignant la nécessité de traiter sans délai les droits des victimes. « Tout retard injustifié dans ces procédures affecte de manière préjudiciable les droits des victimes », a déclaré Khan, exhortant les juges à accélérer leur décision sur les mandats d'arrêt demandés contre des responsables israéliens. Khan a affirmé que la CPI avait une compétence claire sur les

crimes commis par des ressortissants israéliens dans les territoires palestiniens, rejetant les recours juridiques présentés par divers gouvernements et autres parties. Il a fait valoir que les dispositions des accords d'Oslo et les déclarations d'Israël selon lesquelles il mène ses propres enquêtes sur les crimes de guerre ne dispensent pas les responsables israéliens de l'examen international. Les documents du procureur interviennent alors que les procureurs de la CPI affirment qu'il existe des motifs raisonnables de croire que Netanyahu et Gallant portent la responsabilité pénale des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les juges de la CPI n'ont pas encore annoncé de date limite pour leur décision sur les mandats d'arrêt, ce qui laisse incertain le calendrier d'éventuelles actions juridiques internationales contre ces dirigeants, écrit Reuters.

CLUBS FORTUNÉS

L'Algérie devance le Maroc

Parmi les 10 clubs les plus valorisés du continent, l'Algérie se positionne fièrement devant le Maroc, démontrant ainsi sa supériorité dans ce domaine. En tête du classement, on retrouve le Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, avec une valeur estimée à 36,7 millions d'euros. Suivent de près des clubs égyptiens et

tunisiens tels que Al Ahly SC (28 millions d'euros) et l'Espérance Sportive de Tunis (21,8 millions d'euros). Cependant, c'est en huitième position que l'Algérie brille grâce au CR Belouizdad, dont la valeur atteint 14,6 millions d'euros. Cette position place le club algérien devant le Raja Club Athletic du Maroc,

qui se classe en dixième position avec une valeur de 13,4 millions d'euros. Le CR Belouizdad, par sa valeur financière, surpasse donc l'un des clubs les plus emblématiques du Maroc, renforçant ainsi la position de l'Algérie dans le paysage footballistique africain. Ce classement reflète la croissance et la stabilité

des clubs algériens, qui rivalisent de plus en plus avec les grands noms du football africain. Cette domination algérienne dans le classement est un signe encourageant pour l'avenir du football en Algérie, alors que le CR Belouizdad continue de progresser sur la scène continentale.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN
redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@l'expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RELANCE DU TOURISME

2 400 projets d'investissement recensés

Pas moins de 2400 projets d'investissement ont été recensés au ministère du Tourisme et de l'artisanat, dont 800 projets en cours de construction, outre la relance de projets touristiques à l'arrêt a révélé, hier, le directeur central du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Nabil Mellouk, qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne I...

Il a précisé que les nouveaux projets, initiés par les investisseurs et les hommes d'affaires, ont touché 249 zones, ajoutant que le processus d'assainissement du patrimoine touristique est en cours à travers la récupération d'importants fonciers touristiques qui n'ont pas encore fait l'objet d'investissements. Le même intervenant a rappelé que parmi les mesures prises pour l'assainissement du foncier touristique, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), figure la dissolution de l'Agence nationale de développement touristique (ANDT) et sa transformation en l'Agence nationale de

foncier touristique (ANFT), chargée de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'aménagement du foncier touristique ainsi que de la gestion de ses parties communes. Dans ce contexte, Nabil Mellouk a indiqué que le secteur du tourisme a récupéré un certain nombre de biens en vertu de décisions de justice, dont deux hôtels à Alger, deux hôtels et deux complexes touristiques à Tizi-Ouzou, un projet d'hôtel à Ouargla, ainsi que deux hôtels à Adrar et Reggane. L'intervenant a également évoqué la contribution des projets hôteliers à la création d'emplois et à la fourniture de services touristiques pour promouvoir le développe-



ment local et durable, en produisant des formations spécialisées dans le domaine de la gestion du tourisme. Notons que l'objectif est d'arriver à attirer, à l'horizon 2030, une moyenne annuelle de 12 millions de touristes, en Algérie. Une manière de faire du tourisme une source de revenus substantielle et pérenne dans le cadre d'une politique stratégique visant à diversifier l'économie algérien-

ne, pour s'affranchir de la rente liée aux hydrocarbures. Dans un contexte de choc pétrolier négatif amorcé depuis juin 2014, la diversification de l'économie algérienne présente plus que jamais une véritable urgence. C'est dans cette optique que le secteur touristique est vu comme un secteur en mesure d'être l'un des leviers de rupture avec la dépendance aux hydrocarbures en Algérie. Des

potentialités existent et des programmes ambitieux sont tracés, toutefois, la véritable volonté politique constitue jusque-là le chaînon manquant. Aussi, beaucoup d'insuffisances sont à l'origine du retard connu dans ce domaine en Algérie. La dynamisation de ce secteur passerait sans équivoque par l'allocation de budgets plus importants à ce dernier, par la prise en charge de la contrainte foncière, par l'amélioration du climat des affaires afin de favoriser l'investissement local et étranger. Concrètement les défis à relever sont nombreux : le financement, les contraintes structurelles et institutionnelles, l'insuffisance et l'inadaptation de l'infrastructure, le déficit en matière de promotion et la médiocrité en matière de communication sans oublier les insuffisances en formation et le manque de qualification des personnels. S.F.

ALGÉRIE FERRIES

Changement de programme pour 30 traversées

Algérie Ferries a décidé de résilier son contrat avec l'armateur italien propriétaire du Moby Dada, suite aux multiples pannes subies par le navire, qui est censé renforcer la flotte nationale pendant cet été. Une décision qui a entraîné un important changement dans les horaires des traversées de la compagnie. D'ailleurs, dans un nouveau communiqué, mis en ligne en ce dimanche 25 août 2024, Algérie Ferries annonce un nouveau programme pour ses traversées à destination de l'Italie, l'Espagne et la France. Le transporteur maritime national ne cesse d'annoncer des modifications dans son programme estival. Ces dernières sont dues principalement aux pannes subies par sa flotte dont le navire italien affrété spécialement pour la saison estivale. Après avoir mis fin au service du Moby Dada, Algérie Ferries a levé le voile sur un nouveau programme qui concerne les traversées programmées entre le mois

d'août et le début du mois de septembre 2024. Le programme du mois en cours s'affiche comme suit :

- La traversée Marseille-Skikda, prévue pour le 27 août, reportée pour le 29 août à 16h00, à bord du navire El Djazair II
- Le voyage Skikda- Gênes, du 28 août, reporté pour le 30 août, à 17h00
- La traversée Alger-Alicante du 28 août sera opérée à 23h00 au lieu de 17h00
- La traversée Gênes- Skikda du 29 août, sera remplacée par le voyage Marseille-Annaba du 2 septembre à 16h00
- La traversée Oran-Marseille du 29 août, reportée pour le 1^{er} septembre à 16h00
- Le voyage Skikda -Marseille du 30 août sera remplacé par Annaba-Marseille, en date du 3 septembre à 15h00

-Le voyage Marseille-Bejaia du 30 août sera reporté pour le lendemain 31 août à 17h00

-Le voyage Marseille-Oran du 31 août, reprogrammé pour le 2 septembre à 17h00

-La traversée Bejaia -Marseille du 31 août, sera opérée en date du 1^{er} septembre à 17h00, à bord du navire El Djazair II

Le transporteur maritime national a, par ailleurs, prévu des modifications dans son programme du mois de septembre 2024. Sont concernées par ces changements, 20 voyages programmés au départ de Skikda, Oran et Alger, à destination d'Alicante, de Marseille et de Gênes. Par ailleurs, ces modifications concernent les traversées prévues jusqu'au 9 septembre 2024.

En effet, ce nouveau programme sera assuré par les deux navires El Djazair II et Tassili II.

VOLS VERS L'ALGÉRIE

Tunisair dévoile une importante promotion pour les étudiants

La compagnie aérienne tunisienne vient de lancer une importante promotion au profit des jeunes passagers et des étudiants algériens. Tunisair promet aux passagers ayant réservé des vols à destination de l'Algérie, du Maroc et de l'Europe, de nombreux avantages, dont d'importantes réductions et un bagage gratuit. Découvrons ensemble les détails de cette promotion. Dans un nouveau communiqué mis en ligne hier, sur sa page Facebook, la compagnie aérienne tunisienne a décidé d'accorder l'avantage de bénéficier de sa nouvelle promotion aux jeunes voyageurs et aux étudiants. Ses rotations entre Alger et Oran et l'aéroport de Carthage à Tunis sont, aussi, concernés. Par ailleurs, le transporteur aérien donne, à cette catégorie de passagers, la possibilité de profiter de grandes escapades en Tunisie, à des prix très réduits. Il invite ses clients à réserver leurs billets dès maintenant, de profiter de la possibilité de

transporter un bagage en soute de 32 kg, au lieu de 23 kg. Il est inutile de rappeler que la durée de l'offre est très limitée et que la promotion est soumise à des conditions de disponibilité. En plus d'une flexibilité tarifaire et d'une franchise bagage avantageuse. Tunisair autorise des changements sans pénalités avant la date du départ. En revanche, le remboursement est autorisé avec pénalité, si le voyage est annulé avant d'être entamé. Sur son site de réservation, Tunisair affiche ses billets d'avion, en dehors de la promotion dédiée aux jeunes et aux étudiants, à partir de 230 euros, pour un voyage en aller simple au départ de Tunis vers l'aéroport international de Houari Boumediene à Alger. Ce prix atteint la barre des 350 euros en fin de ce mois d'août 2024. Par ailleurs, d'autres vols entre Tunis et Oran sont disponibles sur son site de réservation au prix de 275 euros, pour un aller simple en classe économique.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Procès des gestionnaires des biens saisis

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed statuera aujourd'hui sur l'affaire des administrateurs judiciaires impliqués pour des faits de corruption présumés. Ces derniers, initialement nommés pour gérer les entreprises d'hommes d'affaires condamnés, se retrouvent désormais sur le banc des accusés. L'affaire concerne plusieurs groupes majeurs de l'économie algérienne, notamment Global Group de Hassen Arbaoui, Sovac de Mourad Oulmi, ainsi que les entreprises d'Ali Haddad Tahkout. Les administrateurs sont accusés d'avoir commis des abus et manipulations en série durant leur mandat. Parmi les accusations les plus graves, on note que ces administrateurs se seraient octroyés des hono-

raires mensuels atteignant 400 millions de centimes sans consulter les autorités judiciaires. Cette pratique va à l'encontre de leur mission initiale qui était de maintenir l'activité de ces entreprises et de préserver les emplois. Le bilan de leur gestion est alarmant. Selon le rapport, «des entreprises qui jouissaient jusqu'à récemment d'une bonne santé financière [...] ont été contraintes de licencier des milliers de travailleurs à la suite de résultats négatifs et de lourdes pertes». Les accusations portées contre ces administrateurs sont lourdes. Ils sont poursuivis pour «gestion illégale des fonds et des biens des entreprises», «abus de fonction», «octroi d'avantages indus», et «détournement délibéré de fonds publics».

SEAAL

Perturbations dans la distribution d'eau dans trois communes d'Alger

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé, hier, une modification du programme de distribution de l'eau au niveau de trois communes de la capitale.

Selon un communiqué de la société, cette modification est due à des travaux effectués au niveau de la station de pompage de Birkhadem, le 25 août dernier. Ces travaux ont entraîné une modification du programme de distribution à

partir d'hier au niveau de la commune de Birkhadem, ainsi que de la commune de Saoula (centre-ville) et de la commune de Djasr Kasentina (quartiers de Djennane Sfari, et Ain El Malha).

Bien que la SEAAL ait indiqué que ces perturbations étaient liées à des travaux, elle n'a pas fourni d'estimation quant à la durée de ces interruptions de service. La SEAAL vient de mettre en place un centre d'appel opérationnel,

joignable au numéro 1594. Ce service, destiné aux habitants d'Alger et de Tipaza, a pour objectif principal d'améliorer la qualité de service en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement. Les conseillers clientèle de SEAAL sont désormais à l'écoute des usagers 24h/24 et 7j/7 pour répondre à toutes leurs questions et enregistrer leurs réclamations. Qu'il s'agisse de problèmes techniques, de factures, d'infor-

mations sur la qualité de l'eau ou de toute autre demande, les citoyens peuvent désormais joindre un interlocuteur dédié.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans une volonté de rapprochement entre SEAAL et ses clients, et de faciliter la gestion des demandes et des interventions.

En centralisant les appels, la société espère gagner en efficacité et réduire les délais de traitement des incidents.

BALANCE COMMERCIALE

Un excédent de 3,75 milliards de dollars enregistré durant les sept premiers mois

La balance commerciale a enregistré durant les 7 premiers mois de l'année en cours un excédent de 3.75 milliards de dollars alors que la valeur des importations est de l'ordre de 26.62 milliards de dollars contre 30.36 milliards de dollars d'exportation...

C'est ce qu'a révélé hier le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, lors de l'installation des nouveaux membres du comité de suivi du commerce extérieur. A cette occasion, Zitouni a rappelé la grande importance que le Président de la République attache au dossier du commerce extérieur, soulignant la nécessité d'activer la vigilance économique et d'orienter la politique de commerce extérieur pour servir les intérêts du pays, surtout à la lumière des défis géopolitiques et stratégiques auxquels est confrontée l'économie mondiale. Le ministre du a expliqué que l'activation de ce comité intervient en application du décret exécutif n°09-429, portant création du comité et déterminant sa composition, ses missions et son organisation. Il a par ailleurs indiqué que les nouveaux membres ont été nommés conformément à une décision ministérielle qui sera publiée au journal officiel. Ils auront un mandat de trois ans, renouvelable. Le comité comprend des représentants de 16 secteurs

ministériels et de 12 organismes officiels. Les missions fondamentales de ce comité sont de suivre et d'analyser les flux commerciaux (exportations et importations), proposer des mesures pour réformer et contrôler les activités de commerce extérieur. En plus de l'évaluation périodique des données liées au commerce extérieur, proposer de nouvelles mesures liées à la rationalisation des importations et proposer des mesures dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures. Le comité est chargé en outre de contribuer à l'analyse et à l'évaluation des accords commerciaux et d'assurer la mise à jour et la crédibilité des informations économiques et statistiques. Zitouni a souligné que la création de ce comité s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures prises par le secteur du commerce en coordination avec les secteurs concernés, dans le but de réguler le commerce extérieur et de parvenir à un équilibre de la balance commerciale en favorisant les exportations hors hydrocarbures et en



contrôlant les importations pour protéger la production nationale. Notons que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, accordent, depuis quelques années, une grande importance au commerce extérieur en adoptant, outre l'initiative de la création du comité de suivi, le principe de rationalisation de ses importations parallèlement à l'évolution de la production nationale. En mai dernier, le ministre a indiqué, dans une interview accordée à la Télévision algérienne, en marge de l'ouverture de la 55e Foire internationale d'Alger (24-29 juin), que «l'Algérie n'a pas cessé les

importations, mais ce que nous produisons, nous ne l'importons pas», précisant que «nos importations annuelles sont estimées à 45 milliards de dollars dont plus de 22 milliards de dollars provenant de l'Union européenne», a-t-il fait savoir, soulignant que «l'Algérie a rationalisé l'importation et ne l'a pas arrêté, ce qui serait inconcevable». Citant l'autosuffisance réalisée par l'Algérie cette année en matière de blé, le ministre a expliqué qu'elle permettra au pays d'économiser 1,2 milliard de dollars et réduire la facture d'importation en cette matière. «L'Algérie est un pays souverain, qui n'a pas de dette extérieure et

ne tolère point de diktat» a-t-il poursuivi, ajoutant que «nous avons des partenaires avec qui nous travaillons, soit les pays avec lesquels nous avons des partenariats bilatéraux, l'Union européenne ou les espaces auxquels nous appartenons sur le plan africain ou arabe». Zitouni a, enfin, noté que la politique de rationalisation des importations et la préservation de la production locale n'est pas une politique algérienne seulement, mais elle adoptée par tous les pays du monde, à l'instar des Etats-Unis, de la Chine et d'autres entités économiques tel l'Union européenne.

Inès B.

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Oualid met en avant le rôle de l'Algérie

L'Algérie, à travers l'organisation de la conférence africaine des start-up, contribue «efficacement à renforcer les partenariats entre les pays africains dans les domaines des start-up et de l'innovation technologique en Afrique». C'est avec ces propos que s'est exprimé le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, sur le rôle de l'Algérie dans le renforcement de l'intégration économique en Afrique et ce lors de sa

participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui se tient les 24 et 25 du mois courant au Japon, a indiqué, un communiqué du ministère. Lors des travaux de la TICAD, Oualid a mis en exergue les efforts de l'Algérie en faveur du renforcement de l'intégration économique en Afrique, à travers plusieurs projets stratégiques, pour ne citer que la route transsaharienne, la dorsale transsaharienne à fibre optique et le gazoduc

reliant l'Algérie et le Nigeria, lit-on dans le communiqué. par ailleurs, Oualid a assuré «le soutien de l'Algérie à la position africaine commune visant la réforme du Conseil de sécurité international et le renforcement en son sein de la représentation africaine», mettant l'accent sur l'impératif de «mettre en place de nouvelles politiques gouvernementales au niveau continental, en vue de lutter contre la fuite des cerveaux, réaliser le passage d'une économie axée sur

les ressources à une économie axée sur le savoir». En sus de sa participation aux séances officielles de la conférence, le ministre a eu plusieurs entretiens bilatéraux avec le ministre d'Etat japonais aux Affaires étrangères, Tsuji Kyoto et le ministre japonais de la Transition numérique, Taro Kano, ainsi que le Commissaire de l'Union africaine (UA) chargé du commerce et de l'Industrie, Albert Muchanga.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)

Percée du gaz naturel dans le secteur du transport routier

Le gaz naturel grignote de nouvelles parts de marchés dans le secteur des transports au niveau mondial, souligne le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Celui-ci indique que la part du secteur des transports dans la consommation mondiale de gaz est passée d'environ 1,8% en l'an 2000, à environ 2,5% en 2023.

Le secteur consomme ainsi environ 100 milliards de mètres cubes (mmc) par an, et ce chiffre devrait augmenter régulièrement à moyen et long termes, selon le Forum, qui souligne que la compétitivité du gaz dans le secteur du transport routier est renforcée par les coûts attractifs des carburants au gaz naturel, en plus des motivations environnementales. Lors du 7e sommet du GECF, qui s'est tenu en mars 2024 en Algérie, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du GECF ont fait part de leur détermination commune à «favoriser l'utilisation accrue du gaz naturel dans les transports maritime et terrestre, et à développer les infrastructures nécessaires pour le fournir de manière efficace et rentable à tous les consommateurs». En outre, en marge du

sommet d'Alger, le GECF a inauguré le siège de son Institut de recherche sur le gaz (GRI), qui servira de plateforme de collaboration scientifique et technologique entre les pays membres, Un projet axé sur la thématique intitulée «Le GNL carburant dans le secteur des transports et dans le soutien (hydrocarbures de soute)» a été sélectionné comme l'un des premiers projets prioritaires. Le secrétariat du GECF continue en parallèle d'explorer le potentiel d'expansion de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur des transports, tout en organisant des événements spécifiques sur ce sujet, tel que l'atelier sur l'utilisation du gaz naturel dans le secteur des transports, qui s'est tenu en mai 2023. Actuellement, le secteur des transports est dominé par l'utili-

sation de carburants à base de pétrole, qui représentent 92% au niveau mondial en 2023, tandis que la part restante appartient aux carburants alternatifs, dont le gaz naturel.

«Le secteur des transports est sur le point d'accroître sa part de la consommation mondiale de gaz, notamment grâce à l'augmentation de l'utilisation du segment du marché du transport routier, tirée par deux facteurs complémentaires, à savoir des politiques énergétiques favorables et la compétitivité économique», souligne le Forum.

Il indique, en outre, que, «l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir la décarbonisation du transport routier est de passer des carburants conventionnels à base de pétrole à ceux issus du gaz

naturel». Par rapport aux carburants conventionnels, le passage au gaz naturel peut réduire les émissions de GES d'environ 20%, tandis que les émissions de dioxyde de carbone en particulier peuvent diminuer jusqu'à 25%. Actuellement, plus de 30 millions de véhicules dans le monde utilisent des systèmes alimentés au GNC (gaz naturel comprimé) ou au GNL (gaz naturel liquéfié), et presque le même nombre de véhicules fonctionnent au GPL (gaz de pétrole liquéfié). La Chine est le leader mondial en termes de nombre de véhicules roulant au gaz naturel. Outre le marché bien développé des véhicules de tourisme, le marché intérieur des gros bus et des camions lourds a également pris de l'ampleur récemment.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 81 dollars

Les prix du pétrole se sont améliorés, hier, de plus de 2%. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre prenait 2,61% à 81,08 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI),

grimait de 2,63% à 76,80 dollars. Les marchés surveillent les développements géopolitiques au Proche-Orient. Les prix des deux barils de référence restent cependant encore loin de leur plus haut niveau de l'année.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE
 CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED
 NIF N° 40801600001604900003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISIOIRE DE MARCHE ET D'INFRUCTUEUSITE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction générale du CHU de Bab -El - Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°10/2024 portant sur l'Approvisionnement en instrumentation médicale, au profit des services du centre hospitalo-universitaire de BAB EL OUED, pour l'exercice 2024, réparti en vingt (21) lots séparés : paru dans les quotidiens nationaux l'express le 17/03/2024, ل'كوب dz le 17/03/2024 et le BOMOP, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation, des offres techniques et financières, et d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, les marchés ont été attribués aux soumissionnaires suivants :

Désignation du lot	Soumissionnaire provisoirement attributaire	Montant en TTC	Note Technique /70 points	Délai de Livraison	Délai de garantie	Critère de choix
LOT N°01 : Instruments de microchirurgie pour service ophtalmologie	EURL HM GENERAL MEDICAL NIF: 001716104410519	16 780 737.40 DA	54 points	15 JRS	24 mois	moins disant
LOT N°02 : Plateaux chirurgicaux pour tous les services	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF: 00131609881073216001	704 599.00 DA	48 points	30 JRS	24 mois	moins disant
LOT N°03 : Instrumentation pour tous les services	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	Avant correction 1 465 995.51DA Après correction 1 464 742.44DA	55 points	30 JRS	24 mois	Soumissionnaire unique pré qualifiée techniquement
LOT N°04 : Boite vésiculaire pour le service de chirurgie générale	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	Avant correction 50 154.39 DA Après correction 50 205,15 DA	44 points	30 JRS	24 mois	moins disant
LOT N°05 : Boite goitre pour le service de chirurgie générale	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	48 709.08 DA	44 points	30 JRS	24 mois	moins disant
LOT N°06 : Boite hernie pour le service de chirurgie générale	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	54 492.48 DA	44 points	30 JRS	24 mois	moins disant
LOT N°07 : Boite d'estomac pour le service de chirurgie générale	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	175 654.71 DA	44 points	30 JRS	24 mois	moins disant
LOT N°08 : Instrumentation pour le service d'urologie	SARL SDTM NIF:099934046234380	2 964 528.00 DA	55 points	58 JRS	30 mois	Soumissionnaire unique pré qualifiée techniquement
LOT N°09 : Instrumentation endoscopique pour la chirurgie ventriculaire pour service neurochirurgie	SARL SOFAMOR MEDICAL NIF:000716097543552	20 848 800.00 DA	50 points	120 Jrs	60 mois	Soumissionnaire unique
LOT N°10 : Instrumentation endoscopique pour la chirurgie endonasale pour service neurochirurgie	SARL SOFAMOR MEDICAL NIF:000716097543552	52 074 400.00 DA	50 points	120 Jrs	60 mois	Soumissionnaire unique
LOT N°11 : Instrumentation microchirurgicale pour service neurochirurgie	SARL SDTM NIF:099934046234380	15 841 280.00 DA	45 points	58 Jrs	30 mois	Moins disant

LOT N°12 : Micromoteur de marque BIEN AIR	SARL LEADER PROTHESE AUDIO & MEDICAL NIF:002216120264846	3 213 000.00 DA	70 points	01 JR	14 mois	Moins disant
LOT N°13 : Instrumentation dentaire	SARL MUZETTE MEDICALE NIF:000916097912149	8 651 228.60 DA	70 points	07 JRS	36 mois	Soumissionnaire unique
LOT N°14 : Instruments de coloscopie pour service chirurgie générale	SARL SOFAMOR MEDICAL NIF:000716097543552	12 569 970.00 DA	45 points	120 Jrs	60 mois	Moins disant
LOT N°15 : Containers de stérilisation	SARL SDTM NIF:099934046234380	12 644 940.00 DA	55 points	58 JRS	30 mois	Soumissionnaire unique pré qualifiée techniquement
LOT N°16 : Instrumentation spécifique pour le service ORL	INFRUCTUEUX					
LOT N°17 : Boite petite chirurgie pour service oncologie pédiatrique	SARL AZUR MATERIEL MEDICAL NIF:000416096567243	53 561.90 DA	58 points	14 JRS	24 mois	Moins disant
LOT N°18 : Boite d'urologie pour service oncologie pédiatrique	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	277 060.56 DA	48 points	30 JRS	24 mois	Moins disant
LOT N°19 : Boite d'instrumentation pour chirurgie pédiatrique abdominale pour service oncologie pédiatrique	SARL SOFAMOR MEDICAL NIF:000716097543552	952 476.00 DA	55 points	60 JRS	60 mois	Moins disant
LOT N°20 : Boite chirurgie thoracique pédiatrique pour service oncologie pédiatrique	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	Avant correction 480 050.76 DA Après correction 480 051,12 DA	48 points	30 JRS	24 mois	Moins disant
LOT N°21 : Boite chirurgie générale pour service oncologie pédiatrique	EURL HEALTH NOUR ALGERIE NIF:00131609881073216001	Avant correction 536 988.69 DA Après correction 535 382,49 DA	55 points	30 JRS	24 mois	Moins disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.
 Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère de la Santé, sis au 125 Bd ABDERRAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER, conformément à l'article 82 (alinéa 03) du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 27/08/2024

ANEP : N° 2416027356

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION AIN DEFLA
 ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE DJELIDA

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de l'établissement public de santé de proximité de Djelida lance un avis de recrutement par voie de concours aux postes désignés ci -dessous

Grades	Mode de recrutement	Qualifications requises	Spécialité spécifiée	Nombres de postes
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Diplôme de doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.	Médecine générale	02
Assistant ingénieur de niveau 2 en informatique		Licence en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.		01

Constitution du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite de participation.
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une copie du diplôme ou du titre reconnu équivalent
- Une copie conforme à l'original du relevé de notes du cursus de formation
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité, dûment visée par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat et qui est téléchargée à partir de site web de la direction générale de fonction publique ([www.concours fonction publique .gov.dz](http://www.concours.fonction publique.gov.dz))

Après l'admission définitive au concours sur titre, le candidat doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national certifiée conforme à l'original.
- Un extrait de naissance - certificat de résidence- certificat médical (médecine générale, phtisiologie)- deux (02) photos d'identités.
- Fiche familiale pour les mariés (e).

Les délais de dépôts des dossiers :

- Les dossiers des candidats doivent être envoyés recommandés par poste avec accusé de réception à l'adresse suivante : Etablissement public de santé de proximité Djelida -Cité Administrative Djelida-
- Les dossiers doivent parvenir dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la première parution de l'annonce dans la presse écrite.

Remarque : les dossiers reçus hors délais ou incomplets ne seront pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 27/08/2024

ANEP : N° 2416027324

The image shows a screenshot of the Facebook page for 'L'express le quotidien'. The page header includes the logo and the text 'L'express le quotidien @LexpressAlgerie - Journal'. Below the header, there are navigation options like 'Accueil', 'Avis', 'Vidéos', 'Photos', and 'Plus'. A 'Créer une publication' button is visible. The main content area features a post from 'L'express le quotidien' with a video thumbnail showing President Tebboune. The text of the post reads: 'Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères'. Below the post, there are interaction buttons for 'J'aime', 'Commenter', and 'Partager'. The page also shows a 'Suggérer des modifications' section with a phone number '+21323709992' and a 'Transparence de la Page' section with a Facebook logo and text.

AIN DEFLA

Près de 700 ha affectés à la culture du tournesol et du colza

Une superficie globale de 691 ha sera affectée à la culture du tournesol et du colza à Ain Defla lors de la prochaine saison agricole 2024-2025, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. «Nous allons œuvrer à l'extension des surfaces destinées aux cultures oléagineuses à travers différentes régions de la wilaya, dont les fermes pilotes et les exploitations agricoles privées, afin de promouvoir Ain Defla en tête de liste des wilayas productrices d'oléagineux, comme elle l'est actuellement dans la production de la pomme de terre, des céréales et de la tomate industrielle», a souligné le directeur par intérim du secteur, Mekrachi Mohamed qui s'exprimait en marge du lancement d'une opération de récolte de tournesol, au niveau de la ferme pilote Benbrik Si Brahim de la commune de Bir Ould Khelifa, au titre de la campagne agricole 2023-2024. Il a, à l'occasion,

appelé les exploitants agricoles privés de la wilaya à s'impliquer davantage dans cette culture, en raison de ses «bons rendements et de son efficacité économique consacrant la politique de l'Etat visant à assurer la sécurité alimentaire». A noter, la ferme pilote Benbrik Si Brahim a réalisé une première expérience de culture de 27 ha de tournesol, dont le rendement a été estimé à plus de 20 qx/ha. Dans son intervention à l'occasion, le wali Aissa Aziz Bouras a auguré d'un bel avenir pour la culture des oléagineux et des légumineuses à Ain Defla, en tant que produits intégrés dans la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire. «Nous allons œuvrer à ce titre à la mise au point d'un plan stratégique dans la wilaya pour encourager la culture du tournesol, du colza et des légumes secs», a-t-il affirmé. Le wali a rassuré les agriculteurs sur leur accompagnement par les autorités



locales, à travers notamment le forage de puits pour leur garantir les eaux d'irrigation agricole. «La wilaya mobilise tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette culture stratégique à Ain Defla», a ajouté le wali.

CONSTANTINE

139 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans plusieurs communes

Pas moins de 139 foyers situés en zones d'ombre de plusieurs communes de la wilaya de Constantine ont été raccordés dernièrement au réseau de gaz naturel, apprend-on dimanche dernier, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine. Selon le chargé de communication de cette direction, Karim Boudoula, il s'agit de 71 foyers de deux localités reculées de la commune de Hamma Bouziane, de 44 foyers de 7 hameaux de la commune de Messaoud Boudjeriou et de 24 foyers du douar Benzekri

à Ain Lakhliouti dans la commune de Didouche Mourad. Selon la même source, ces raccordements ont nécessité la réalisation d'un réseau de transport et de distribution de 7,8 km. Cette opération est la dernière de 13 opérations retenues au programme d'approvisionnement des zones d'ombre en cette énergie, a précisé la même source qui a rappelé que les 12 opérations précédentes avaient touché les quatre communes de Didouche Mourad, Messaoud Boudjeriou, Ibn Ziad et Zighoud Youcef pour un réseau d'une longueur linéaire de 10,7 km.

SÉTIF

Inscription de 5 000 nouveaux logements au titre du programme complémentaire de 2024

La wilaya de Sétif vient de bénéficier d'un nouveau programme de logements portant sur 5.000 unités au titre du programme complémentaire pour l'année 2024, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce nouveau quota de logements, constitué de 2.000 logements publics locatifs (LPL) et de 3.000 aides financières à l'habitat rural, a été affecté à plusieurs communes de la wilaya en

fonction de plusieurs critères, dont la densité de la population, la disponibilité d'assiettes foncières et l'importance de la demande, a précisé la même source. Pour rappel, la wilaya de Sétif avait bénéficié, au titre du programme initial de 2024, de 4.500 logements, dont 1.000 logements publics locatifs, 500 logements promotionnels aidés (LPA) et 3.000 aides financières à l'habitat rural.

DJELFA

700 millions de DA affectés à la réalisation de cinq puits artésiens à Messaâd

Une enveloppe de 700 millions de DA a été affectée à l'aménagement et l'équipement de cinq (5) puits artésiens destinés à l'amé-

lioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la ville de Messaâd, au sud de Djelfa, a-t-on appris des services de la

wilaya. La mise en service avant la fin de l'année 2024 de ces projets, ayant fait l'objet d'une visite d'inspection du wali Ammar

Ali Bensaâd ce week-end, est de nature à améliorer l'AEP dans cette localité, tout en augmentant ses réserves d'eau, a ajouté la même source. La réalisation de ces projets, inscrits dans le cadre du programme complémentaire affecté à la wilaya de Djelfa, a été confiée à l'entreprise Cosider, au moment où une opération est en cours pour la sélection des sites de forage de cinq (5) autres puits, dans le cadre du Plan d'urgence visant l'amélioration de l'AEP et le raccordement des nouvelles cités d'habitants de la ville de Messaâd aux réseaux de distribution d'eau potable. Le même Plan

d'urgence prévoit également d'autres projets portant, entre autres, sur l'extension des réseaux de distribution d'eau potable et la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 3.000 m³, outre des conduites d'adduction à partir de ces puits ayant aussi bénéficié d'enveloppes pour leur raccordement à l'électricité, selon les mêmes services. Lors de son inspection de ces projets, visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la wali de Djelfa a particulièrement insisté sur «l'impératif d'accélérer leur travaux de réalisation et de les livrer dans les délais fixés».

MILA

Lancement des travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Teleghma

Le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits a été donné, dimanche à Teleghma (sud de Mila) dans le périmètre du POS (plan d'occupation du sol) n° 5, au centre de cette commune. Cet équipement public, doté d'un budget de 1,5 milliard de DA, sera opérationnel au bout d'un délai contractuel de 18 mois, selon les explications fournies par les responsables du secteur de la santé au wali, Mostafa Koreïch qui venait de poser la première pierre de ce projet. Le directeur de wilaya de la santé, Lazhar Mordjane, a affirmé que grâce à ce nouvel hôpital, la prise en charge des habitants de Teleghma en matière de santé connaîtra une nette amélioration et s'ajoute aux infrastructures sanitaires déjà disponibles, en l'occurrence 2 polycliniques et 3 salles de

soins. Le nouvel hôpital de Teleghma, avec ceux de Tadjenane dont les travaux ont récemment démarré, et de Minar Zarza qui sera lancé en travaux dans les prochains jours, portera à 8 le nombre d'établissements hospitaliers dans la

wilaya de Mila, a-t-on indiqué. Le wali a fait savoir, lors de la cérémonie de pose de la première pierre, que la wilaya de Mila bénéficiera d'un projet similaire dans la commune de Grarem-Gouga où les travaux seront lancés début 2025.

KHENCHELA

Lancement prochain de projets de raccordement et de réhabilitation des réseaux d'assainissement à Chélia

Les travaux de raccordement et de réhabilitation de réseaux d'assainissement des mechtas de la commune de Chelia, dans la wilaya de Khenchela, seront prochainement lancés, apprend-on du président de l'assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale Hamoudi Aydel. Ces projets concernent le raccordement de l'agglomération rurale lkoubane au réseau d'assainissement, l'extension du réseau

d'assainissement de la partie orientale du chef-lieu de la commune et le raccordement du village Lehbil au réseau d'assainissement, a précisé Aydel en indiquant que les entreprises de réalisation ont été désignées et le démarrage des travaux aura lieu courant septembre prochain avec l'installation des chantiers. La réception de ces projets est prévue avant la fin de l'année 2024, conformément aux

cahiers des charges qui fixent les délais de réalisation à trois mois, selon la même source. Selon le président de l'APC, l'enveloppe financière octroyée à ces projets est estimée à 34,5 millions de DA. Ces projets contribueront à la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants de cette commune, en plus de l'éradication des maladies à transmission hydrique (MTH), a noté Aydel.

BLIDA

Plus de 10 000 exploitations agricoles recensées

Plus de 10.000 exploitations agricoles, toutes filières confondues, ont été recensées à Blida à l'issue du Recensement général de l'agriculture (RGA) réalisé dans cette wilaya au même titre que dans l'ensemble des wilayas du pays, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). Lancé du 19 mai jusqu'au 27 juillet dernier, le RGA a abouti au recen-

sement de 10.000 exploitations agricoles collectives et individuelles activant sur le territoire de la wilaya, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Kamel Foudhala. Vingt-trois (23) ans après l'organisation du dernier recensement du secteur, le nombre d'exploitations agricoles n'a pas beaucoup changé, a-t-il ajouté, notant néanmoins que huit (8) parmi elles se

sont transformées en unités de production.

Il a souligné que les responsables en charge de ce RGA, au nombre de 84 cadres mobilisés pour l'opération, s'attendent actuellement à l'examen et l'analyse des données et informations collectées, devant servir de base pour l'élaboration de la stratégie générale du secteur à

l'avenir, aux plans local et national. Cette 3e opération du genre, après les RGA de 1973 et 2001, a permis la collecte de nouvelles données actualisées, sur entre autres, la ressource animale nationale, les terres agricoles exploitées et le volume d'eau affecté à l'irrigation agricole et au développement du secteur, afin de remédier aux insuffisances.

Formation de plus de 227 000 femmes au foyer

Un total de 227 547 femmes a bénéficié de formations dans plusieurs spécialités, et plus de 143 000 artisanes ont été accompagnées depuis 2021 jusqu'au deuxième semestre de l'année en cours...

Ces chiffres ont été annoncés, dimanche dernier, par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Selon elle, le nombre de femmes affiliées à la Caisse nationale des travailleurs non-salariés (CASNOS) est de 187.327. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite aux stands réservés aux produits des femmes au foyer, à la foire de proximité de vente des fournitures scolaires, ouverte à Bab El Oued depuis quelques jours, Mme Kaouter Krikou a rappelé



que les équipes de la Direction de l'action sociale (DAS) ont sillonné 1.272 communes. En outre, les cellules de proximité relevant de son secteur ont effectué plus de 29.811 enquêtes sociales au niveau national. La ministre a également fait savoir que 14.593 crédits ont été octroyés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) au profit de ces femmes. Au passage, Krikou a mis en exergue les avan-

cées en matière de formation et d'accompagnement des artisanes et des femmes au foyer et les efforts de l'État pour soutenir les familles démunies, à l'approche de la rentrée scolaire. La ministre s'est par la suite félicitée de la qualité des produits exposés par les femmes au foyer. Organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en collaboration avec la wilaya d'Alger, la foire est composée de

plusieurs stands dont quelques-uns sont réservés gratuitement pour exposer les produits des femmes au foyer et d'associations de femmes. Cartables, trousseaux, tabliers, tenues de soutien, accessoires pour fillettes et fournitures scolaires sont exposés et mis en vente à des prix abordables.

La ministre, qui a invité toutes les productrices à participer à ce genre de manifestation commerciale, a abordé la stratégie de l'État en matière de prise en charge et d'insertion sociale de la femme au foyer depuis 2021. «Nous encourageons familles et femmes productrices à participer à toutes ces manifestations pour améliorer leurs revenus et autonomie financière», a-t-elle lancé. Ce programme a rassemblé tous les secteurs ministériels concernés (Formation professionnelle, Tourisme et Artisanat, Travail, Commerce et Agriculture) par la

promotion du travail de la femme qui doit intégrer le processus de développement de la production nationale.

«C'est un programme complet qui touche tous les aspects liés à la commercialisation et à la promotion des produits d'artisanat», a-t-elle précisé. Mme Krikou a, d'autre part, salué les efforts de la société civile qui aident ces femmes à bénéficier de formations et à promouvoir leurs produits. «En plus de la qualité des produits, les prix sont abordables et répondent aux principes de solidarité, en prévision de la prochaine rentrée scolaire», a-t-elle déclaré. Dans ce sillage, elle a insisté sur l'importance d'organiser, de manière régulière, des campagnes de sensibilisation en direction des femmes au foyer sur les divers dispositifs d'aide à l'insertion économique et les mécanismes d'octroi des crédits à cette catégorie.

SANTÉ

Des microplastiques détectés dans des bouteilles de soda

Une enquête réalisée par l'association française Agir pour l'environnement met en garde contre plusieurs microplastiques identifiés dans les bouteilles en plastique de deux grandes marques de soda. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait appelé en 2019 à renforcer la recherche sur les microplastiques à la suite de la publication d'une étude sur leur présence dans l'eau potable. Une étude réalisée par l'association environnementale française Agir a révélé que des microparticules de plastique ont été détectées dans les boissons de deux grandes marques de soda. «À chaque ouverture et à chaque fermeture, six sortes de plastique se diluent dans les bouteilles de Coca-Cola et de Schweppes», selon cette étude qui précise que «ces particules, issues de la dégra-

dition des bouteilles ou... des bouchons, sont susceptibles de faire courir des risques pour la santé». Grâce à une analyse par infrarouge, les observations des microplastiques -particules de plastique inférieures à 5 mm -révèlent la présence de six polymères différents, une découverte «étonnant(e)» pour l'association qui indique que «les fabricants ne déclarent que 2 polymères en contact avec la boisson : du PE polyéthylène, NDLR] pour le bouchon et du PET (téréphtalate de polyéthylène) pour la bouteille», souligne l'enquête. L'expérimentation révèle aussi que le nombre de microparticules augmente à chaque fois que la boisson est ouverte. Au total, après 20 ouvertures, l'association a dénombré 46 microplastiques (dont 25 de PVC) dans le Coca et 62 (dont 57 de PE) dans le Schweppes. Le

rapport souligne également la présence importante de nanoparticules, 1000 fois plus petites que les microparticules après les 20 essais. «L'ouverture multiple des bouteilles a généré une plus grande gamme de tailles de nanoparticules dont la taille moyenne est légèrement supérieure à celle de la population de nanoparticules présentes initialement après une ouverture unique», dévoile encore l'enquête. Et d'ajouter que cette prolifération des nanoparticules de plastique est certainement due à la dégradation du bouchon à chaque ouverture et fermeture. «Ces dernières années, des études ont mis en évidence la présence de microplastiques dans le corps humain et notamment dans le placenta, le lait maternel, (...) le système digestif» ou encore le sang, rappelle Agir pour l'Envi-

ronnement. Ces nanoparticules ont un impact sur la santé. Des études ont montré, qu'une fois ingérées, ces microparticules peuvent potentiellement entraîner des inflammations, des perturbations endocriniennes, et des risques accrus de maladies chroniques. Des éléments scientifiques avancent que leur présence peut provoquer des réactions allergiques et des dégradations cellulaires et les substances chimiques qu'ils contiennent ont également été associées à des risques accrus de cancer, à des problèmes de reproduction et à des mutations de l'ADN. Pour rappel, en 2019, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait appelé à renforcer la recherche sur les microplastiques à la suite de la publication d'une étude sur leur présence dans l'eau potable. **Amel B**

ONAEA

Plus de 1 400 diplômés des sections d'alphabétisation à Mascara

L'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) de la wilaya de Mascara a recensé, à l'issue de l'année scolaire écoulée, 1.440 apprenants et apprenantes ayant reçu leurs attestations de réussite dans ses différentes sections, a-t-on appris, auprès de cet organisme.

Le responsable des statistiques et de la formation de cette institution, Ali Beltach, a précisé en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur des diplômés, qu'«avec 1.300 apprenants, les femmes constituent la majorité de cet effectif», faisant savoir que «les nouveaux diplômés ont reçu des attestations d'affranchissement de l'analphabétisme équivalente au niveau de la 5^e année primaire, leur ouvrant droit à accéder au cycle d'enseignement moyen ou à la formation professionnelle». La même source a fait observer que le nombre de personnes alphabétisées durant l'année scolaire 2023-2024 dépasse les objectifs tracés par l'annexe locale de l'ONAEA, fixé au départ à 1.300 apprenants et apprenantes. Dans ce contexte, Beltach a signalé que «les sections relevant de l'annexe de l'ONAEA au niveau de cette collectivité locale de l'Ouest a connu, cette année, un afflux important d'apprenants, particulièrement des femmes issues des zones rurales de la wilaya», qu'il a expliqué par l'adhésion de ces femmes

aux campagnes de sensibilisation menées par son établissement. Le même responsable a fait état du lancement, à partir de la mi-septembre prochain, d'une caravane de sensibilisation, en vue d'attirer de nouveaux

apprenants dans les classes d'alphabétisation, indiquant que cette caravane sillonnera les zones rurales et urbaines de la wilaya. Cette action sera menée en coordination avec les associations partenaires, à l'instar de l'association

nationale Iqraa et El Islah wa Il Irchad, a fait savoir Beltach, ajoutant que l'annexe de l'ONAEA de Mascara compte 350 classes d'alphabétisation encadrées par 343 enseignants contractuels.

FOURNITURES SCOLAIRES

Distribution de près de 4 000 trousseaux scolaires aux enfants de familles démunies à Constantine

Une opération de distribution de près de 4.000 trousseaux scolaires aux enfants de familles démunies a été lancée à Constantine en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 en présence de la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui. Présidant le lancement de cette opération au centre culturel Hassan Bendjaballah, dans la commune de Didouche Mourad,

la présidente du CRA a inscrit l'initiative dans le cadre des actions de solidarité menées par le CRA à l'occasion de la nouvelle année scolaire et ce, en coordination avec plusieurs partenaires à l'échelle nationale.

Le Croissant rouge algérien dispose actuellement de 125.000 trousseaux scolaires selon un premier bilan, a indiqué sa présidente qui a précisé que les quo-

tas de 10 wilayas ont été envoyés avec l'objectif de distribuer l'intégralité de ces trousseaux avant la mi-septembre prochain aux enfants des catégories démunies.

Selon la présidente du CRA, un total de 80.000 tabliers scolaires a été cousu, dont 50.000 au niveau des établissements pénitentiaires et 30.000 au niveau des ateliers de couture relevant du CRA.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

Six morts sur les routes et deux autres décès par noyade en 24 heures

Les services de la Protection civile ont été mobilisés à 3.931 reprises à raison d'une opération toutes les 21 secondes pour des interventions liées notamment à des accidents de la route, aux noyades et aux feux de forêts. Selon un communiqué rendu public, hier par la direction générale de la Protection civile (DGPC), les accidents de la route ont entraîné un

total de 290 blessés, dont plusieurs dans un état critique, alors que 06 personnes ont perdu la vie.

Selon le même bilan, 875 interventions ont été opérées au cours desquelles 615 personnes ont pu être secourues sur les plages autorisées à la baignade, et, fort malheureusement, deux personnes ont perdu la vie. Par ailleurs, la DGPC

indique que sur les 14 feux de forêts et de broussailles déclenchés, hier dimanche, plus de dix sinistres ont été circonscrits grâce aux dispositifs préventifs et de surveillance maintenus de jour comme de nuit. Du reste, la DGPC reste mobilisée 24h/24 pour répondre aux situations d'urgence pour protéger la population et ses biens.

GHAZA

Les négociations encore dans l'impasse

Comme attendu, le nouveau round de négociations abrité par l'Égypte pour parvenir à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, assorti de la libération d'otages en échange de prisonniers palestiniens détenus par Israël, n'a pas abouti...



La délégation du Hamas a quitté Le Caire dimanche dernier, en annonçant que le nouveau cycle de pourparlers s'est soldé par un échec. Selon Izzat al-Rishq, membre du bureau politique du Hamas, la délégation qui a rencontré des médiateurs égyptiens et qataris et écouté les

résultats du dernier cycle de négociations, s'est retirée après avoir réitéré son attachement indéfectible au plan proposé en mai dernier par le président américain Joe Biden et à la réso-

lution du Conseil de sécurité. «Nous n'accepterons pas de discuter de rétractations par rapport à ce qui a été convenu le 2 juillet ou de nouvelles conditions», a déclaré un représentant

du Hamas à une chaîne de télévision. Ce responsable a confirmé que le Hamas s'en tient fermement au plan convenu en juillet dernier composé de trois phases d'une quarantaine de jours chacune pour passer d'un cessez-le-feu temporaire à une paix durable. Ce plan comprend précisément un cessez-le-feu complet, un retrait intégral des troupes israéliennes de Gaza, le retour sans restrictions des déplacés, l'entrée de l'aide humanitaire, la reconstruction de l'enclave et un accord d'échange entre prisonniers palestiniens et otages à Gaza. Les nouvelles conditions de Netanyahu portant sur le maintien des troupes israéliennes à Gaza et sur un droit de veto sur les prisonniers palestiniens ne seront jamais acceptées

par le Hamas et les autres factions de la résistance. Autant dire que ces cycles de négociations ne servent strictement à rien, sinon à dévoiler davantage l'hypocrisie des Américains. En ressassant à chaque round qu'un accord est «proche», le président Joe Biden ne fait que vendre des illusions. Tout le monde sait qu'il n'y aura pas d'accord, avec les exigences de Netanyahu, mais les américains continuent encore à s'attacher à ces négociations sans issue. La chaîne américaine CNN, qui cite un responsable américain, a en effet annoncé que malgré l'échec du round égyptien, les «discussions vont se poursuivre dans les prochains jours par le biais de groupes de travail pour obtenir un cessez-le-feu».

Boualem B.

PAKISTAN

46 morts dans de multiples attaques terroristes

Au moins 46 personnes, dont 12 terroristes, ont été tuées lors de plusieurs affrontements et attaques qui ont duré plusieurs heures dans le sud-ouest du Pakistan, ont rapporté hier, les autorités. Des assaillants ont tué 23 passagers dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, lundi matin, après les avoir forcés à descendre de plusieurs véhicules.

Il s'agit du dernier en date d'une série d'incidents terroristes survenus dans la province. L'attaque a eu lieu près du district de Musakhel, où des hommes lourdement armés ont bloqué une route importante, arrêté plusieurs véhicules et fait descendre des passagers avant de les abattre. Le ministre en chef du Baloutchistan, Sarfraz Bugti, a confirmé l'incident, déclarant que les terroristes avaient pris pour cible des personnes innocentes. Il a également juré de traduire les responsables en justice, ainsi que leurs soutiens. Selon la police, les assaillants ont incendié au moins dix véhicules avant de s'enfuir. La chaîne locale Geo News a diffusé des images de plusieurs véhicules calcinés ou partiellement détruits le long de la route. Shahid Rind, porte-parole du gouvernement du Baloutchistan, a indiqué aux journalistes

que les terroristes avaient fouillé les bus et les camions et vérifié l'identité des passagers avant de les tuer. Les personnes décédées seraient originaires de la province du Pendjab, au nord-est du pays.

Par ailleurs, dix autres personnes, dont cinq membres des forces de sécurité et autant de citoyens, ont été tuées lors d'un affrontement qui a duré toute la nuit entre des militants et la police sur la route nationale dans le district de Qalat, au Baloutchistan, a déclaré à la presse Dostin Dashti, chef de la police de la ville de Qalat.

La police a annoncé avoir tué 12 assaillants et en avoir blessé plusieurs autres lors des affrontements. Par ailleurs, des assaillants armés ont pris d'assaut un poste de police dans le district de Mastung, dans la province, et en ont pris le contrôle pendant plusieurs heures. Ils ont mis le feu aux dossiers et à plusieurs véhicules qui étaient garés à l'intérieur du poste de police. La police a déclaré avoir repris le contrôle du poste de police, forçant les assaillants à prendre la fuite. Le corps d'un inconnu a toutefois été retrouvé à l'extérieur du poste de police. Un attentat à la bombe a également détruit un pont ferroviaire

important dans le district de Bolan, interrompant le trafic ferroviaire entre le Baloutchistan et d'autres provinces. Aucun groupe n'a revendiqué la responsabilité des récents attentats. Toutefois,

les forces de sécurité pointent du doigt les séparatistes baloutches hors-la-loi qui s'en prennent depuis longtemps aux forces de sécurité et aux habitants non baloutches de la province

FRANCE

Le RN censurera un gouvernement de gauche

Le Rassemblement national (RN) votera une motion de censure contre «tout gouvernement de gauche», a affirmé la présidente du groupe du parti d'extrême droite à l'Assemblée nationale, Marine Le Pen, à l'issue d'un entretien d'environ deux heures avec Emmanuel Macron à l'Élysée. L'absence de ministres Insoumis «ne changerait strictement rien», a-t-elle ajouté.

«Le Nouveau Front populaire est dirigé par La France insoumise», a estimé Marine Le Pen. «C'est Jean-Luc Mélenchon qui dirigera en réalité ce gouvernement» si Lucie Castets est nommée première ministre. «Emmanuel Macron a choisi le chaos et laisse perdurer ce chaos», a-t-elle encore déclaré: «Je ne peux pas vous apporter de solution». Face au blocage de l'Assemblée nationale,

le, le président de la République a la possibilité de «s'adresser directement au peuple», par référendum, a-t-elle cependant souligné. La cheffe de file des députés RN a également demandé à Macron l'ouverture d'une session extraordinaire de l'Assemblée avant la nomination d'un premier ministre. «Ce que je veux, c'est que l'Assemblée nationale puisse être en situation d'opérer une censure [d'un nouveau gouvernement] si c'est nécessaire», a-t-elle expliqué. Alors que les députés doivent se réunir en session ordinaire à partir du 1er octobre. «Je ne veux pas que, pendant un mois, un premier ministre puisse par décret, par toute une série de moyens donnés par la Constitution, mettre en œuvre une politique qui soit dangereuse pour les Français», a insisté Mme Le Pen.

TUNISIE

Kais Saïed évoque la sûreté nationale pour justifier le vaste remaniement du gouvernement

Le président Kais Saïed a procédé à un remaniement d'envergure à six semaines de la présidentielle : 22 ministres sur les 30 que comptait son gouvernement ont été remplacés. Alors que la démarche interroge, le président tunisien, peu habitué à justifier ses décisions, a pris la parole le 25 août dernier, pour expliquer son choix qu'il a qualifié d'«indispensable». Droit, visage fermé, Kais Saïed accueille un à un ses nouveaux ministres. C'est d'ailleurs à l'aide d'un discours émaillé de sourates et de citations que le président tunisien a justifié son choix de se séparer de la majeure partie de son exécutif. Kais Saïed, qui n'a jamais caché se sentir investi d'une mission divine, a rappelé que le pouvoir est exercé en Tunisie par le président de la République et que le gouvernement est là pour l'«assister». Le remaniement ministériel était, toujours selon lui, une nécessité pour assurer ce qu'il appelle la «sûreté nationale». Sans donner plus de détails, il a évoqué des «centres de pou-

voir» au sein même de l'appareil d'État tunisien auquel il fallait mettre un terme. À noter que parmi les ministres remerciés, on compte ceux de la Défense et des Affaires étrangères. Un déplacement présidentiel aux airs de campagne électorale alors que la Tunisie s'achemine vers un scrutin présidentiel le 6 octobre prochain.

GUERRE EN UKRAINE

Plusieurs explosions à Kiev

Au moins sept explosions ont retenti hier, au-dessus de la capitale ukrainienne Kiev, et des attaques aériennes ont été signalées dans plusieurs régions du pays par des responsables locaux. Les gouverneurs des régions méridionales d'Odessa et Zaporijia ainsi que celui de la région de Kharkiv (nord-est) ont fait état sur Telegram d'explosions et ont appelé les habitants à se mettre à l'abri. «Un immeuble d'habitation a été endommagé dans une attaque de l'ennemi à Loutsk», a affirmé le maire de cette ville du nord-ouest, Igor Polishchuk, précisant qu'une personne y avait trouvé la mort. Un peu plus tôt, une attaque contre une installation industrielle dans la région centrale de Poltava a blessé cinq personnes, a déclaré le gouverneur Filip Pronin. L'opérateur énergétique ukrainien DTEK a par ailleurs annoncé quelques pannes d'électricité.

MALI

Des questions autour d'une attaque meurtrière de drones à Tinzaouaten

Des frappes de drones meurtriers ont eu lieu ce dimanche à Tinzaouaten, une localité malienne située à la frontière avec l'Algérie. Pour l'armée du Mali, ces frappes ciblaient des terroristes alors que pour les rebelles maliens du Cadre stratégique et permanent, ce sont des civils qui ont fait les frais de ces attaques. Dans un communiqué, les rebelles maliens du Cadre stratégique et permanent (CSP) affirment : l'armée malienne et ses alliés combattants du groupe russe Wagner ont mené ce dimanche des frappes à l'aide de drones à Tinzaouaten, non

loin de la frontière algérienne, dans le nord du Mali. Les appareils ont ciblé dans un premier temps une pharmacie, puis des populations locales sans armes. Il y aurait 21 civils tués, dont 11 enfants, précise le même communiqué. Des images déchirantes présentées comme celles des victimes civiles circulent sur les réseaux sociaux. Côté armée malienne, une autre version a été donnée : les drones ont visé des cibles terroristes, dit l'état-major qui invite les populations civiles de la localité à «rester loin des terroristes».

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{ER} TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)

Le CRB passe facilement au 2^e tour

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions de la CAF, a arraché, facilement, son billet pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, après son succès face à la formation congolaise de l'AC Léopards sur le score de (1-0), pour le compte du match (retour) du premier tour préliminaire, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le but victorieux a été marqué par Benguit (24^e)...

Lors du match aller joué à Brazzaville, le Chabab l'avait emporté sur le score de 2 à 0, grâce à deux buts marqués par Boussouf (32e) et Khacéf (83e). Cela avait donné donc une bouffée d'oxygène au club qui avait donc déjà pris option pour la qualification.

Au deuxième tour préliminaire (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22 septembre), le vice-champion d'Algérie affrontera l'AS Douanes (Burkina Faso) qualifiée aux dépens du Coton FC du Bénin (aller: 0-0, retour: 1-1). Il faut savoir que la LDC reste

l'objectif principal du Chabab qui cherche à décrocher le trophée qui le fuit depuis plusieurs années. Les Belouizdadis sont à leur cinquième participation d'affilée à cette compétition prestigieuse, ce qui n'est pas rien, mais les supporters ne seront rassasiés qu'après avoir décroché ce titre dans cette compétition difficile. La direction du CRB, sous la présidence de Mehdi Rabhi, a encore une fois mis le paquet cette saison dans l'opération recrutement et ce dans l'optique de cette compétition continentale qui exige des joueurs de valeur.

L'US MONASTIR DÉFIERA LE MCA AU 2^E TOUR

L'US Monastir s'est qualifiée pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des Champions africaine de football, après avoir dominé l'équipe AS Psi du Tchad 2-0 (mi-temps: 1-0), en match retour du premier tour préliminaire, disputé dimanche à Tunis (Tunisie). Les deux buts de la partie ont été inscrits par Hadj Khalifa (28e) et Ghorbal (90e+2). Lors du match aller, le représentant tunisien s'était également imposé sur le score 1-0. Au prochain tour, le club tunisien défiera le MC Alger



vainqueur devant la formation libérienne de Watanga FC à l'aller et au retour sur le même score de 2-0. Le match aller

aura lieu en Tunisie (13-15 septembre), alors que le retour est prévu à Alger (20-22 septembre). **Marouane M.**

JEUX PARALYMPIQUES-2024

Safia Djelal et Mohamed Berrahal désignés porte-drapeaux

Les athlètes Safia Djelal et Mohamed Berrahal ont été désignés comme les porte-drapeaux de l'Algérie aux Jeux Paralympiques de Paris (28 août-8 septembre). La décision a été prise à l'unanimité, pendant la réunion technique ayant regroupé les membres de la délégation algérienne au village paralympique de Paris. «Ils font partie de nos meilleurs athlètes. Ils ont un riche palmarès et un parcours éloquent aux Jeux paralympiques. C'est donc en toute logique qu'ils ont été désignés porte-drapeaux de l'Algérie à cette 17^e édition des Jeux paralympiques. Ils méritent amplement cet honneur», a indiqué le chef de la délégation, Sid Ahmed Elasri. Safia Djelal a commencé le para-athlétisme

en 1998 et a fait ses débuts internationaux en 2002. Elle a été médaillée d'or aux Mondiaux de 2002 au lancer du javelot (F57/58). Deux ans plus tard, elle a remporté la médaille d'or aux Jeux paralympiques d'Athènes (Grèce) au lancer du javelot (F56-58), en plus d'une 7^e place au lancer de poids (F56-58). Elle obtient également une 13^e place au lancer du disque (F56/58). Djelal a été également médaillée d'or au lancer du javelot (F56/58), en plus d'être médaillée d'argent au lancer de poids (F58) aux Mondiaux 2006, mais elle a quelque peu raté les Jeux paralympiques de 2008 à Pékin, où elle avait terminé 5^e au javelot (F56-58) et 9^e au lancer de poids

(F57/58). Elle est revenue en force trois ans plus tard, remportant l'argent au javelot (F57/58) aux Mondiaux de 2011, et elle a obtenu la même distinction aux Jeux paralympiques de 2012 à Londres, en se classant au pied du podium au lancer de poids. En 2013, à l'occasion des Mondiaux de France, elle est devenue championne du monde au lancer du javelot (F57/58), décrochant également une médaille de bronze au lancer de poids (F57) en 2017. Elle a terminé 4^e au lancer du disque et 9^e au lancer de poids aux Jeux paralympiques de 2016 à Rio. Lors des Jeux de Tokyo, la native de Batna s'est distinguée par son titre paralympique au lancer de poids (F57) et une 5^e place au

lancer du disque. Mohamed Berrahal (moteur), sociétaire du MC Alger, pratique le para-athlétisme dans la catégorie (T/F51). Pendant sa carrière, il a été médaillé d'or au lancer du disque (F51/53), en plus de bronze (100 m/51), des Jeux paralympiques de Londres en 2012. Il a aussi à son actif une médaille d'argent au 200m (T51) aux Jeux de 2016 à Rio. Au niveau mondial, Mohamed Berrahal possède à son actif trois médailles : une en or (disque), avec record du monde, lors des Mondiaux de Lyon en 2013, une en bronze au 100m en 2015 à Doha et une en argent à Kobé (Japon) au 200 mètres.

M.A/APS

JS KABYLIE

Changement d'adversaire lors du 4^e match amical

La Jeunesse Sportive de Kabylie a annoncé dimanche que lors de son quatrième match amical de préparation, prévu le vendredi 30 août courant à Istanbul, elle affrontera les Turcs du FK Gaziantep au lieu des Qataris du SC Al Bidda. "Alors que nous devions affronter l'équipe qatarie d'Al Bidda SC, le vendredi 30 août (à 15h00 heure algérienne), un changement est intervenu dans le programme.

Notre adversaire sera finalement le FK Gaziantep, sociétaire de la première division turque. La rencontre est maintenue à la même date et à la même heure, au Centre des équipes nationales turques à Istanbul a détaillé le club du Djurdjura dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Avant le FK Gaziantep, les Canaris auront disputé leur troisième match amical dans le cadre de ce stage précompétitif en Turquie, qui a

démarré le 16 août courant et qui se poursuivra jusqu'au premier septembre prochain. Ce sera le 27 août, contre les Emiratis d'Al Thaid. Les poulains du coach Abdelhak Benchikha avaient remporté leur premier match amical contre le club de

Turgutluspor, sociétaire de la 4^e Division turque, sur le score de deux buts à un, grâce aux réalisations d'Adam Redjem (57e) et Akhrib Lahlou (77e). Lors du deuxième match amical, disputé samedi, les Canaris s'étaient neutralisés (1-1) avec Al-

Muharrag SC du Bahreïn. Ils avaient ouvert le score dès la huitième minute de jeu par l'intermédiaire de leur nouvelle recrue Aymen Abdelaziz Lahemri, avant de concéder l'égalisation devant Ibrahim Saâda, juste avant la fin de la première mi-

temps. Pour rappel, la JSK avait repris les entraînements à Tizi-Ouzou avant de se rendre à Alger, pour effectuer son premier stage de préparation. C'était au niveau de l'Ecole Supérieure d'hôtellerie et de restauration à Ain Benian.

BELGIQUE

Deuxième passe décisive de la saison pour Zorgane

Titulaire lors de la confrontation face à son ancien coéquipier du Paradou, Abdelkabar Kadri, Adem Zorgane a délivré une passe décisive sur l'unique but de la rencontre. Le capitaine de Charleroi était le maître à jouer de son équipe durant ce match et dès la 10^e minute de jeu, l'international algérien a délivré sa deuxième passe décisive de la saison lorsqu'il a envoyé un corner pour son coéquipier Heymans, ce dernier a réussi à marquer son 4^e but de la saison. Après cette passe décisive, Zorgane crée plusieurs occasions de buts pour ses coéquipiers mais les joueurs offensifs de Charleroi n'ont pas réussi à concrétiser devant. De son côté, Kadri a fait un bon match mais Courtrai était dépassée par la puissance de Charleroi durant malgré les changements offensifs de son coach qui a fait appel à Bilal Messaoudi, mais l'entrée de ce dernier n'a rien changé au cours du jeu qui s'est terminé par une victoire de Charleroi qui remonte à la troisième place du classement général.



OGC NICE

Boudaoui, passeur décisif mais accroché

L'OGC Nice recevait hier le Toulouse Football Club. Titulaire indiscutable sous Franck Haise, Hichem Boudaoui s'est montré décisif. La journée avait déjà débuté avec une annonce assez symbolique pour le champion d'Afrique

2019 : jusque-là habitué au numéro 28, Boudaoui devenait officiellement le numéro 6 du club. Une belle marque de confiance après 5 ans au club et une titularisation encore obtenue en championnat face au TFC pour le natif

de Béchar, qui répondit de la plus belle des manières en délivrant une passe décisive. Sur une pelouse en piteux état, Hichem Boudaoui débordé, fixe son vis-à-vis puis décale Jonathan Clauss, qui ouvre la marque (1-0, 53').

ARABIE SAOUDITE

Mehdi Abeid signe à Al Raed

Sans club depuis la mi-mai, le milieu récupérateur algérien Mehdi Abeid réalise un transfert surprise en Arabie saoudite. Le joueur âgé de 32 ans était resté sur une expérience très mitigée en Turquie avec Basaksehir où malgré un très bon début de saison 2023/2024 avec trois

buts et trois passes, il a préféré résilier son contrat. Avant ça il a passé deux années dans un relatif anonymat du côté des Emirats Arabes Unis après avoir quitté le FC Nantes. C'est donc une signature inattendue au club d'Al Raed où il va retrouver Amir Saayoud.

PARIS-2024

Il était une fois, les Jeux paralympiques

C'est en 1948, dans un hôpital militaire situé à 60 kilomètres au nord de Londres, à Stoke Mandeville, que l'histoire des Jeux paralympiques prend racine...

Au commencement de l'histoire, un homme, Sir Ludwig Guttmann, neurologue allemand, cherche un moyen d'accélérer le rétablissement de ses patients paraplégiques. Ils sont tous vétérans de la Seconde Guerre mondiale et tous en fauteuil roulant. Il imagine des épreuves sportives au moment même où les Jeux olympiques se déroulent à Londres. À cette époque, seize vétérans en fauteuil roulant s'affrontent dans une compétition de tir à l'arc et de netball, une discipline dérivée du basket-ball. Sans le savoir, le Dr Guttmann vient de créer un nouveau mouvement sportif. En 1952, les premiers Jeux internationaux de Stoke Mandeville sont lancés. Une équipe d'anciens combattants néerlandais se joint aux Britanniques. Les Jeux se déroulent désormais chaque année. Deux ans plus tard, la compétition se développe avec quatorze nations engagées. La plupart des participants, tous paraplégiques,

viennent d'hôpitaux ou de centres de rééducation dont les directeurs médicaux avaient suivi l'exemple de Stoke Mandeville, en incluant le sport dans leurs programmes.

LE MOUVEMENT PARALYMPIQUE RACONTÉ AU PANTHÉON

Un peu plus d'une décennie plus tard, en 1960, les IXe Jeux internationaux de Stoke Mandeville, que l'on considère comme les premiers Jeux paralympiques, se tiennent à Rome six jours après la clôture des Jeux olympiques. Cinq mille personnes assistent à la cérémonie d'ouverture au stade Acqua Acetosa où 23 nations sont présentes, avec 400 athlètes, tous en fauteuil roulant. Huit sports sont au programme : le para-athlétisme, le basket fauteuil, le paranatation, le para-tennis de table, le para-tir à l'arc, le billard, la dart chery (mélange de tir à l'arc et fléchettes), et



l'escrime fauteuil. À Tokyo en 1964, la course en fauteuil fait son entrée avec un 60 mètres. À l'époque, les fauteuils d'athlétisme n'existent pas.

Les athlètes utilisent ceux de la vie quotidienne. Les premiers prototypes un peu plus étudiés, mais toujours artisanaux, n'apparaissent qu'au début des années 1980.

En 1972, à Heidelberg (Allemagne), en amont des JO de Munich, pour la première fois,

les chefs de délégation et entraîneurs se réunissent pour discuter des réglementations en vigueur dans chaque épreuve. Ils optèrent pour la création de sous-comités par sport au sein du comité d'organisation des Jeux de Stoke Mandeville. Cette décision offre à chaque discipline plus d'autonomie dans son développement et ouvre la voie aux futures classifications de handicap par sport. À Toronto (Canada), en 1976,

261 athlètes amputés et 187 athlètes ayant un handicap visuel ont le droit de participer, en plus des athlètes en fauteuil roulant. Moment important dans l'histoire des Jeux paralympiques : le 22 septembre 1989, le Comité paralympique international (IPC) est fondé. L'IPC supervise et coordonne les Jeux paralympiques d'été et d'hiver ainsi que d'autres compétitions pour athlètes souffrant de divers handicaps.

ESPAGNE

Le Real Madrid domine Valladolid, Mbappé dans le dur

Toujours en manque d'automatismes, le Real Madrid a décroché dimanche sa première victoire de la saison face au promu Valladolid (3-0) au Santiago Bernabéu, où la superstar française Kylian Mbappé n'a pas brillé pour ses débuts à domicile. Le champion d'Espagne et d'Europe en titre s'en est remis à la puissance de frappe de son milieu uruguayen Federico Valverde, qui a transpercé le mur sur un coup franc joué indirectement (50e, 1-0), et au talent de ses remplaçants Brahim Diaz (88e, 2-0) et Endrick (90e+6, 3-0) en toute fin de rencontre. Après une première compliquée à Majorque (1-1) la semaine passée, Kylian Mbappé a connu un baptême frustrant dans son nouveau jardin, où il avait été présenté en Rockstar en juillet. Positionné dans l'axe, épaulé par les deux flèches brésiliennes Vinicius et Rodrygo, le capitaine de l'équipe de France a tenté de combiner avec ses partenaires à l'intérieur ou en profondeur, mais il a souvent manqué de justesse technique, à l'image de plusieurs contrôles ou dribbles manqués au fil du match. Il s'est tout de même procuré deux occasions franches, l'une en première mi-temps sur une volée du gauche qui a poussé le portier estonien Karl Hein à se détendre pour éviter l'ouverture du score (10e) et une tentative de madjer au premier poteau également détournée par le gardien formé à Arsenal (79e). «C'est un attaquant spectaculaire, très rapide, il se déplace bien sans le ballon, il attaque

la profondeur... Il a eu trois ou quatre occasions ce soir et je crois que dans cette position (de 9) il va marquer, comme il l'a toujours fait. Je ne pense pas qu'il ait besoin de jouer à gauche ou ailleurs, il va marquer des buts dans l'axe», a estimé l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti à son sujet en conférence de presse. Le meneur de jeu marocain Brahim Diaz, entré en jeu à la place d'Arda Güler et lancé dans la profondeur par Eder Militao, a devancé la sortie de Hein pour doubler la mise d'un joli lob (88e, 2-0), et le jeune crack brésilien Endrick s'est ensuite offert son premier but sous le maillot merengue au bout du temps addi-

tionnel (90e+6, 3-0). Avec quatre points en deux journées, le Real est provisoirement quatrième derrière son grand rival le FC Barcelone et le Celta Vigo.

GRIEZMANN GUIDE L'ATLÉTICO

Plus tard dans la soirée, l'Atlético Madrid a également glané son premier succès de la saison en Liga en dominant Gérone (3-0) dans le choc de cette deuxième journée grâce notamment à un but d'Antoine Griezmann. Omniprésent dans le jeu de son équipe, l'attaquant français a ouvert le score d'un coup-franc astucieux (39e, 1-0) après une erreur grossière du gardien adverse Paulo Gazzaniga, qui aurait

pu être expulsé pour avoir touché le ballon de la main en dehors de sa surface. Le milieu espagnol Marcos Llorente a doublé la mise au retour des vestiaires d'une frappe surpuissante sous la barre (48e, 2-0), avant une troisième réalisation de Koke en toute fin de rencontre (90e+4, 3-0). L'Atlético, ambitieux cette saison avec les recrutements du défenseur franco-espagnol Robin Le Normand, du milieu anglais Conor Gallagher, du buteur norvégien Alexander Sorloth et de l'Argentin Julian Alvarez, occupe grâce à cette victoire la troisième place du classement avec une meilleure différence de buts que le Real.

COPA LIBERTADORES

L'état de santé d'Izquierdo s'est aggravé

L'espoir s'était embrasé en fin de semaine dernière, mais l'inquiétude a tout aussi rapidement douché l'optimisme qui commençait à croître dans le cœur de ses proches, ce week-end. Victime d'une arythmie cardiaque lors d'une rencontre de Copa Libertadores la semaine passée, le footballeur uruguayen Juan Izquierdo est toujours hospitalisé en soins intensifs, mais son état de santé s'est sérieusement dégradé ces dernières heures. Le défenseur de 27 ans a enregistré «une progression de l'atteinte cérébrale et une augmentation de la

pression intracrânienne», a indiqué l'équipe qui le soigne à l'hôpital Albert Einstein de Sao Paulo. Hospitalisé depuis le 22 août 2024, à 20H55, le patient Juan Manuel Izquierdo a subi de nouveaux examens.

L'évaluation a montré une progression de l'atteinte cérébrale et une augmentation de la pression intracrânienne, confirme le rapport médical publié par le club du Nacional sur ses réseaux sociaux. «Juan reste en soins intensifs neurologiques, dépendant de la ventilation mécanique», ajoute le texte. Les méde-

cins traitants avaient déclaré samedi que le joueur avait été admis à l'hôpital «en raison d'un arrêt cardiaque d'origine indéterminée, secondaire à une arythmie». Izquierdo s'est effondré sur le terrain du stade Morumbi à la 84e minute du match retour des huitièmes de finale de la Copa Libertadores contre Sao Paulo. Depuis, les témoignages d'affection et de solidarité se succèdent. Dimanche, Sao Paulo a porté des maillots bleu clair avec la légende Fuerza Izquierdo pour son match de championnat à domicile contre Vitoria.

ARABIE SAOUDITE

L'entraîneur d'Al-Shabab critique la compétitivité d'un championnat à deux vitesses

Entraîneur d'Al-Shabab en Arabie saoudite, Vitor Pereira déplore un championnat complètement déséquilibré. Pour le technicien portugais, les écarts se creusent entre les petits clubs et les grands, soutenus par le PIF, soit le fonds souverain saoudien qui détient Al-Nassr, Al-Hilal, Al-Ahli et Al-Ittihad. Ces clubs ont dépensé 957 millions de dollars (environ 886 millions d'euros) en transferts

l'été dernier pour attirer certains des meilleurs joueurs du monde. Mais cet afflux de stars s'est traduit par une saison déséquilibrée, marquée par un record de 34 victoires consécutives décroché par Al-Hilal. Après une défaite samedi (1-0) face à Al-Ettifaq, un autre club puissant, Vitor Pereira a refusé de répondre aux questions en conférence de presse. L'entraîneur a choisi d'effec-

tuer une prise de parole pour se plaindre d'avoir dû jouer avec une équipe improvisée avec certains joueurs qui n'étaient pas à leur poste de prédilection.

«Je suis arrivé à Al-Shabab et je suis revenu en Arabie saoudite avec l'idée et l'espoir de voir un championnat compétitif et fort, où chaque équipe a une chance de participer à chaque match», a lancé

l'entraîneur. «La réalité, c'est que la plupart des équipes, à l'exception des plus fortes, n'ont pas la possibilité de rivaliser». Vitor Pereira a par conséquent déploré le manque de densité de son équipe après un mercato en deçà des attentes. «J'ai regardé le banc des remplaçants et il n'y avait que trois joueurs aptes», a regretté celui qui a déjà dirigé Al-Ahli lors de la saison 2013-2024.

9^E ÉDITION DES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Création d'une bourse Zermani

A l'occasion de la 19^e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, qui se déroule du 24 août au 29 septembre, une bourse d'aide à l'écriture est proposée aux cinéastes algériens émergents sur une initiative de Sofiane Zermani.



La bourse en question est destinée à faciliter l'éclosion de nouveaux regards et à contribuer à la diversité des récits et des styles au sein du cinéma. Pour les initiateurs, la bourse Zermani a pour ambition de donner une voix aux cinéastes algériens émergents en leur offrant les moyens nécessaires pour développer et finaliser le scénario de leur premier long métrage de fiction. Ainsi trois projets seront présélectionnés par un jury composé de professionnels du cinéma, les porteurs

de projets ainsi présélectionnés seront invités à prendre part à la 19^e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Les candidats retenus participeront aux tables rondes ainsi qu'aux master-class, aux workshops. Ils devront présenter leurs projets de films face au jury lors d'une séance de pitching

afin de désigner le lauréat de la bourse. Les ou la lauréate sera annoncée lors de la cérémonie de clôture des Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Les candidats participants seront entièrement pris en charge lors de leurs séjours. Les conditions de candidature pour la bourse Zermani d'aide à l'écriture repo-

sent sur plusieurs critères : être résidant en Algérie, aucune limite d'âge n'est requise, voire une expérience effective dans le domaine de la réalisation cinématographique (au moins un premier court-métrage réalisé). Les projets de films doivent impérativement être un premier long métrage de fiction. Pour

répondre à cet appel à projets, il suffit d'envoyer les documents suivants : Une biographie de l'auteur/réalisateur, un synopsis, une note d'intention, un traitement (5 à 12 pages), le lien vers un film déjà réalisé par l'auteur. Les dossiers doivent être envoyés en un seul fichier PDF.

PATRIMOINE CULTUREL

Le fort de Yemma Gouraya restauré

Le fort de Yemma Gouraya restauré attire toujours touristes et pèlerins. Sa restauration fait de cet ancien fort militaire un lieu touristique incontournable à Béjaïa. C'est le site touristique le plus visité de tout Béjaïa, mais pour y arriver, à 672 m d'altitude, il faut littéralement monter au ciel. L'ascension peut être facilitée en s'y rendant en voiture. Il y a aussi des taxis qui font la navette, mais au terminus, il faut rassembler son courage et entamer la grimpe. Pendant la saison estivale, c'est loin d'être une sinécure et il vaut mieux avoir le cœur bien accroché. Cela n'a jamais empêché le flot de visiteurs de se renouveler tous les jours que Dieu fait. Ils sont touristes ou pèlerins, parfois les deux. Le touriste s'y rend pour se mettre plein la vue car de ce nid d'aigle on peut dominer toute la baie de Béjaïa et la rencontre avec les singes magots est d'un ravissant exotisme. Le panorama est magnifique d'où que l'on choisit sa vue et quelle que soit la météo! Quant aux autres, exclusivement de la gente féminine, c'est pour se mettre dans les bonnes grâces de la sainte du coin, Yemma Gouraya, qui a légué son nom à la montagne où, sur sa cime, est construit son mausolée. Les visiteuses allument des chandelles et font leurs vœux, généralement un désir de mariage ou de progéniture. La légende qui entoure Yemma Gouraya enchante toujours. Le site, qui était presque en ruine, a été fermé pendant plusieurs mois, pour être plus précis depuis mars 2023, par la direction de la Culture et des Arts à Béjaïa, dont il dépend, pour être restauré. Ce monument historique est en fait un fort militaire construit durant l'occupation espagnole de Béjaïa, sur l'emplacement du tombeau de Yemma Gouraya, avant d'être repris pour la même fonction par l'administration coloniale française. Malheureusement, le manque d'entretien et les différents séismes qui ont frappé la région, ont eu raison des différents bâtiments qui le composent. Il devenait même dangereux pour les visiteurs. Aujourd'hui, le site offre une tout autre apparence, bien plus agréable. Les travaux de restauration ont été menés de manière professionnelle et les touristes arpentent les différents espaces pour prendre des photos souvenirs dans le plus grand confort. C'est indéniablement une valeur ajoutée forte à l'activité touristique, sachant que beaucoup tirent leur gagne-pain (transport, artisanat, restauration, loisirs, etc.) de cet afflux de visiteurs qui ne tarit pas à long terme.

PREMIER FILM D'ANIMATION ALGÉRIEN

Khamsa... à l'affiche

Khamsa, le puits de l'oubli, premier film d'animation algérien, est à l'affiche dans les salles de cinéma d'Alger et Oran, depuis vendredi dernier, et à partir du mois de septembre à Constantine. Khamsa, le puits de l'oubli est réalisé par Vynom, un réalisateur de films d'animation et motion designer algérien et produit par D-clic Production. Le film a remporté trois prix au Japon, au Brésil et en Argentine après avoir participé à 12 festivals de cinéma à travers le monde. Le long-métrage, d'une durée de 80 minutes, est projeté dans les

cinémas algérois tels que : Cosmos, Ibn Zeydoun, Ibn Khaldoun et Multiplexe Tmv, également au Multiplexe Ciné Gold et le complexe cinéma Au grand ciné d'Oran. Proposé en arabe avec des sous-titres en français ou en anglais, le billet est fixé à 600 DA. Ce conte universel inspiré de l'iconographie berbère, nord-africaine et saharienne, fait référence aux histoires berbères ancestrales racontées par les anciens, où se mêlent génies, esprits, goules et rituels anciens. Cette culture représente pour le réalisateur Vynom le point de départ

de la construction visuelle de Khamsa. Le film rend également hommage au patrimoine africain et subsaharien à travers les couleurs, les masques, les costumes, les ambiances ou encore l'esthétique méditerranéenne comme l'architecture médiévale. Le conte a aussi un style narratif original, qui utilise les codes d'autres œuvres universelles au service de la narration et de la mise en scène. lit-on sur le communiqué de presse. Selon le réalisateur Vynom, Khamsa était initialement conçu comme un court métrage.

CINÉMA

Fianso offre une bourse aux cinéastes algériens émergents

C'est une initiative rare que celle prise par Sofiane Zermani, bien plus connu sous son pseudonyme de scène Fianso. Fianso offre, en effet, une bourse d'aide à l'écriture proposée aux cinéastes algériens émergents mérite assurément d'être louée. L'information a été rendue publique sur son site par l'Association Project'heurts, organisatrice de l'événement Rencontres cinématographiques de Béjaïa dont la 19^e édition se tiendra du 24 au 29 septembre. Cette bourse, selon l'argumentaire, est destinée à faciliter l'éclosion de

nouveaux regards et à contribuer à la diversité des récits et des styles au sein du cinéma et nourrit l'ambition de donner une voix aux cinéastes algériens émergents en leur offrant les moyens nécessaires pour développer et finaliser le scénario de leur premier long métrage de fiction. Le communiqué précise que trois projets seront présélectionnés par un jury composé de professionnels du cinéma et leurs auteurs seront invités à prendre part à la 19^e édition des RCB, avec une prise en charge totale de leur séjour. Ils par-

ticiperont aux tables rondes, master-class, et workshops et auront également à présenter leurs projets de films face au jury lors d'une séance de pitching afin de désigner le/la lauréat/e de la bourse. La date limite d'envoi des projets est fixée au 15 septembre prochain à minuit. Les conditions de candidature consistent, outre de résider en Algérie, à se prévaloir d'au moins une première expérience dans la réalisation cinématographique et de présenter impérativement un projet de long métrage de fiction.

TOILES

Mounir Bennikous expose à la galerie Aïcha-Haddad

Mounir Bennikous expose à la galerie Aïcha Haddad plus d'une cinquantaine d'œuvres aux couleurs attrayantes. La manifestation artistique organisée par l'établissement art et culture se poursuit jusqu'au 27 août prochain. L'artiste invite le public à une immersion dans son monde enchanteur où la tradition et le patrimoine algérois se mêlent au cubisme et aux influences colorées de Pablo Picasso. L'exposition organisée par l'Établissement arts et culture se poursuit jus-

qu'au 27 août. En début d'après-midi de ce jour de la semaine dernière, les visiteurs affluent dans la galerie située à la rue Didouche Mourad, à Alger. Captivés par les couleurs, ils découvrent le talent d'un artiste malentendant qui réussit à faire parler ses objets. Ici chaque œuvre (tableaux de grande et moyenne taille, tables basses rondes et rectangulaires, en passant par des coffres, des coffrets, des plateaux, des paravents, des abat-jours et des miroirs) prend vie.

Chacune de ses pièces révèle une précision remarquable dans le trait et un raffinement subtil dans l'utilisation des couleurs qui crée une harmonie visuelle parfois fascinante. À travers l'exposition sous le thème de «Liberté», l'artiste parvient à fusionner la forme et la fonction en transformant les objets du quotidien en véritables œuvres d'art, où chaque détail est soigneusement pensé et conçu pour offrir une expérience artistique enrichissante.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:41	DOHR 12:50	ASR 16:31	MAGHREB 19:28	ISHA 20:52
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

INFRASTRUCTURES SPORTIVES LE STADE DE DOUÉRA HOMOLOGUÉ PAR LA CAF

Le stade Ali-Ammar dit Ali la Pointe de Douéra vient d'être officiellement homologué par la Confédération africaine de football. Il pourra abriter les matchs des compétitions CAF et FIFA, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Dans sa correspondance envoyée à la Fédération algérienne de football

ce lundi, la CAF a profité de l'occasion pour «féliciter les responsables du stade et la FAF pour les remarquables travaux réalisés dans cette enceinte la plaçant comme l'une des meilleures dans notre continent», a écrit l'instance africaine. Inauguré le 3 juillet dernier, le stade de Douéra (40 000 places)

s'étend sur une superficie de 38.3 hectares. Il compte un salon présidentiel et VIP, et une zone de presse au premier niveau, des bureaux administratifs et des lieux d'hébergement pour les joueurs aux 2^e et 3^e étages, en sus de salles de contrôle, cœur battant du centre, au dernier étage. S'ajoute à cela la salle de

conférences, dotée d'équipements des plus modernes, alors qu'à l'entrée principale du stade s'érige un écran géant, histoire de lui donner plus d'éclat. Cette infrastructure compte un parking d'une grande capacité et un hélicoptère pour les cas d'urgence et l'accueil des délégations officielles.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 27 AOÛT 2024 // N°889 // PRIX 20 DA

SEEDS FOR THE FUTURE 2024

Huawei Algérie lance un programme de formation distingué pour les étudiants brillants

Huawei Algérie a lancé, dimanche dernier, la 10^e édition du programme de développement des jeunes talents «Seeds For The Future 2024», avec la participation de 50 étudiants provenant de divers établissements d'enseignement supérieur, ainsi que du secteur de la Poste et des Télécommunications, a indiqué lundi un communiqué de cette entreprise.

«D

ans le cadre des mémorandums d'accord entre Huawei Algérie, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Poste et des Télécommunications, une liste d'étudiants issus de diverses universités algériennes dotées de l'Académie Huawei en technologies de l'information et de la communication a été établie par les deux ministères» précise la même source. Ainsi, les étudiants de 40 universités et instituts de différentes wilayas du pays «ont été invités à participer à ce programme de formation du 24 au 30 août 2024. A l'issue de cette formation, 20 étudiants seront sélectionnés sur la base d'un test en technologies de l'information et de la communication pour participer à une session de formation intense en Chine fin septembre. Ils représenteront l'Algérie lors des prochains concours et événements internationaux en fin d'année», note le communiqué. Au cours de cette formation, les étudiants assisteront à des présentations sur les technologies de Huawei, visiteront virtuellement les installations de Huawei et participeront à des discussions techniques sur l'intel-



ligence artificielle, la cybersécurité, la protection des données personnelles, le cloud computing et la sécurité du cloud, le Big Data, les énergies renouvelables, ainsi qu'à des sessions de développement personnel et de leadership incluant la création et la promotion de présentations innovantes, selon la même source. Il convient de noter que les étudiants bénéficieront également d'une formation sur la réalisation d'un modèle d'affaires et les étapes de création d'une startup, grâce à l'accompagnement et à l'encadrement de

membres du comité national de labellisation des startups auprès du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des PME, ainsi que d'experts de divers partenaires de Huawei Algérie, tels que Sonatrach, Djezzy et d'autres, en plus des témoignages de réussite d'une startup algérienne. Pour rappel, l'édition précédente de Huawei Seeds For The Future 2023 a vu l'émergence de l'équipe Anesi qui a obtenu la 10^e place mondiale avec une solution innovante pour envoyer des alertes immédiates aux parents d'enfants

autistes souffrant de crises de colère récurrentes, via un bracelet intelligent associé à une application mobile utilisant l'intelligence artificielle. «Seeds For The Future» est un programme lancé par Huawei en 2008, offrant des formations aux étudiants en technologies de l'information et des communications à travers le monde dans le but de développer des talents locaux dans ce domaine. Ce programme a permis à Huawei de s'associer avec plus de 600 universités et de former plus de 20.000 étudiants à travers le monde.

BOURSE

La COSOB lance son nouveau site web

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de son nouveau site web, désormais doté d'un design plus moderne, dans le cadre de la démarche du régulateur du marché boursier visant à suivre l'évolution numérique que connaît l'Algérie. Cet outil de communication digitale, accessible sur l'adresse www.cosob.dz, «représente la vitrine numérique de la Commission en tant qu'autorité de régulation du marché financier Algérien. Il a été conçu pour être une source des dernières nouvelles et une plateforme qui fournit des informations complètes sur le marché financier Algérien et ses principaux intervenants», souligne la Cosob. Il reflète également «la volonté et la stratégie de la COSOB pour s'adapter aux

transformations numériques, et traduit les efforts déployés par la Commission pour s'améliorer et son engagement continu à fournir les meilleurs services à tous les opérateurs et acteurs clés du marché financier», selon la même source. Parmi les principales caractéristiques du site, qui se distingue par une interface moderne et facile à utiliser, ainsi que par des spécifications conformes à l'évolution numérique dans le domaine de la conception moderne de sites web, est qu'il offre un accès rapide aux informations et données du marché, ce qui offrira aux visiteurs une expérience unique en termes de facilité de navigation et d'accès à l'information, indique le communiqué. Le nouveau site web comprend plusieurs sections relatives aux décisions émises, aux autorisations et agréments

accordés par la Commission, ainsi qu'à tous les règlements, instructions et textes juridiques régissant le fonctionnement de la Bourse. Il propose également diverses statistiques de marché mises à jour régulièrement, ainsi que toutes les informations financières des sociétés cotées en bourse. La COSOB a indiqué, qu'à travers le lancement de ce nouveau site web, elle compte «offrir un environnement numérique sécurisé et efficace aux professionnels du marché mais aussi aux étudiants qui leur fournissent tous les détails sur la formation dans le domaine des marchés financiers, ainsi que des contenus éducatifs riches sous forme de rubriques dédiées à l'éducation financière, et à l'avenir, toutes études et recherches réalisées par les équipes de la Commission en toute transparence».

ALERTE DANS UN BOEING 737

LE VOL CONSTANTINE-LYON D'AIR ALGÉRIE DÉROUÉ D'URGENCE

Le vol de la compagnie aérienne Air Algérie entre Constantine et Lyon a fait demi-tour d'urgence dans la matinée du 25 août dernier. Une vidéo témoigne de l'incident. Un vol d'Air Algérie Constantine-Lyon a fait demi-tour d'urgence. Les masques à oxygène ont été déclenchés. Après celui de Madère, nouvel incident à bord d'un Boeing, cette fois-ci en route vers l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. Un avion du constructeur américain a dû faire demi-tour d'urgence alors qu'il effectuait un vol entre Constantine et Lyon dans la matinée du dimanche 25 août. La vidéo d'une personne présente sur ce vol d'Air Algérie montre une atmosphère angoissante et les masques à oxygène déployés. Il y a des pleurs d'enfants, puis la passagère explique la situation. Elle indique, plutôt calmement, que l'avion a dépassé les frontières algériennes. «L'équipe d'Air Algérie fait vraiment du bon travail auprès des passagers. On n'a pas peur grâce à l'équipe. On les remercie». Sur les images, les hôtesses passent dans les rangées et plusieurs personnes ont fixé le masque à oxygène sur leur tête. Il est généralement déclenché dans un avion automatiquement ou via une commande du cockpit en cas de dépressurisation. Le vol AH 1460 du Boeing 737 immatriculé 7T-VJO, qui avait décollé à 9h00 du matin, a finalement réussi à faire demi-tour pour atterrir à l'aéroport de Constantine aux alentours de 11h50, d'après les données de FlightRadar. L'avion a donc pu finalement atterrir. Il aurait ensuite décollé dans la soirée du 25 août pour se poser à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry à 23h04, après un vol de moins de 4h.